

Rapport de gestion 2022

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2023
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c);
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34);
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2022.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2022 ;

Vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4
1.1 Organigramme au 31.12.2022	4
2. Les autorités au 31.12.2022	5
2.1 Le Comité de direction	6
2.2 Le Conseil intercommunal	9
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	11
2.4 Planning des séances 2022	15
2.5 Faits marquants durant l'année	16
3. Résumé des comptes 2022	18
	21
4. Direction	22
4.1 Ressources humaines	24
4.2 Finances	31
4.3 Commission de police	32
5. Police Riviera	33
5.1 Service de police	33
5.2 Division police de proximité	37
6. Services généraux	43
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)	43
6.2 Office de la mobilité	48
6.3 Unité Technique Logistique & Informatique	53
6.4 Communication et Relations publiques	55
6.5 Cellule Juridique	56
6.6 Chancellerie	57

7. Ambulance Riviera	58
7.1 Organisation générale	58
7.2 Opérationnel	59
7.3 Aspects financiers	61
7.4 Organisation et personnel	61
7.5 Formation	63
7.6 Technique	65
7.7 Partenariat	66
7.8 Direction médicale	67
7.9 Management de la qualité	67
7.10 Données complémentaires	69
8. Protection civile Riviera -Pays-d'Enhaut	72
8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut	74
8.2 Instruction	78
8.3 Interventions en faveur de la collectivité (IFC)	80
8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)	81
8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)	82
9. SDIS Riviera	84
9.1 Préambule	84
9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	85
9.3 Organisation opérationnelle	86
9.4 Formation	89
9.5 Prévention	90

1. Notre organisation



URGENCES

Police 117
Ambulance 144
Feu 118

**7 JOURS / 7
H24**

CLARENS
Rue du Lac 118

DIRECTION
SERVICE DE POLICE

Police Secours - Police de Proximité - Prévention
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office du commerce et des manifestations
Tél 021 966 83 87



VEVEY
Rue du Simplon 38

SERVICE DE POLICE

Police Secours et Police de Proximité
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office de la mobilité (Amendes d'ordre,
Stationnement et Signalisation)
Tél 021 966 84 01/30/31/32

SERVICE D'AMBULANCES

LA TOUR-DE-PEILZ
Ch. de Béranges 111

Tél 021 966 83 63

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 84 50

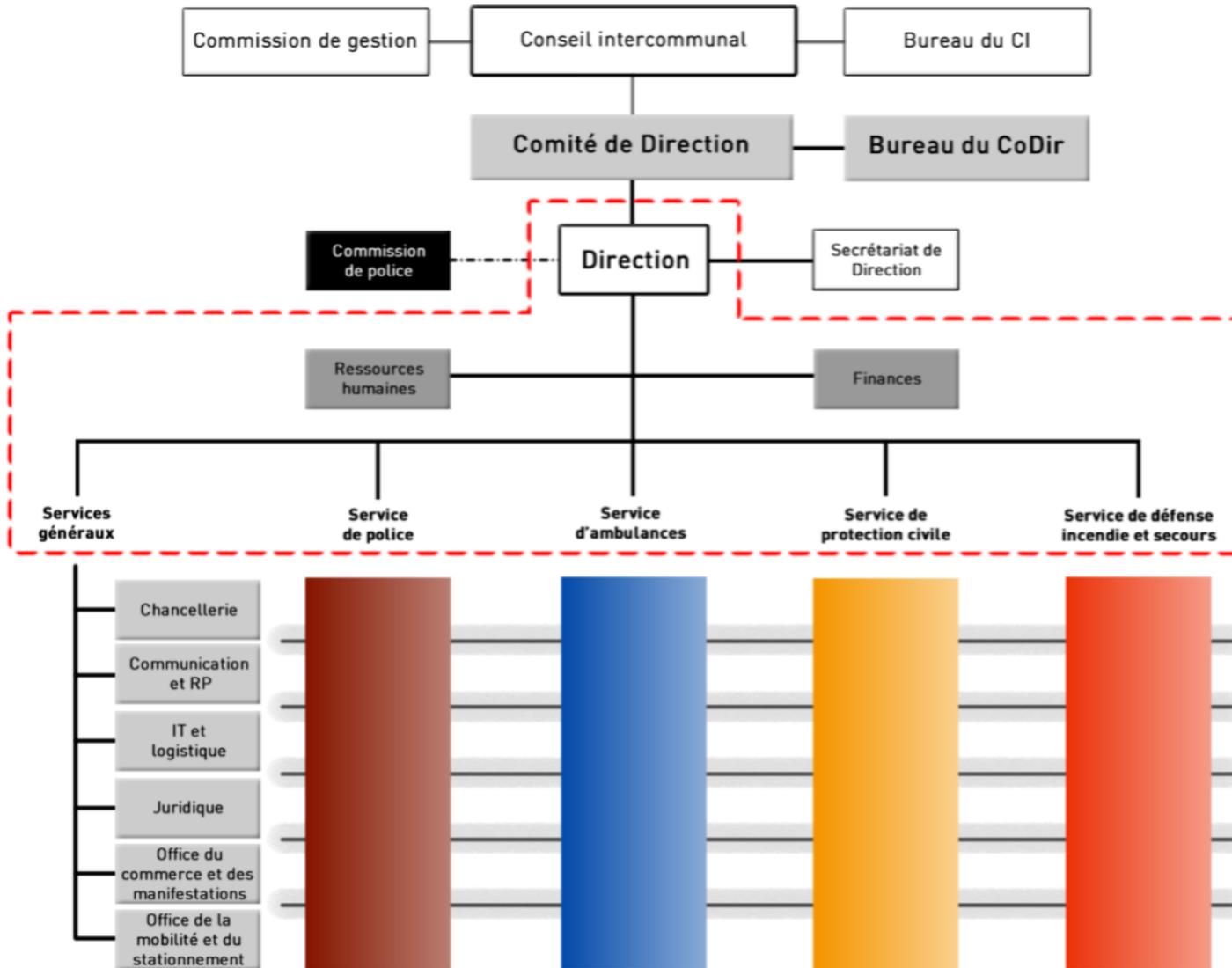
**SERVICE DE DEFENSE INCENDIE
ET SECOURS**

MONTREUX
Rue de la Corsaz 4

Tél 021 966 84 60

ADRESSE POSTALE UNIQUE
Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2022



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2022

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Message

Après les années FEVI, puis la pandémie qui est survenue dès 2020, nous pensions avoir exploré un certain nombre de situations d'urgence. Et pourtant, une nouvelle guerre s'est déclarée à nos portes, rendant la situation internationale très tendue et particulièrement anxiogène. Les divers questionnements - émanant tant de la population que des instances politiques - ont été rapidement pris en compte par les services de l'ASR, afin de tenter d'y apporter des réponses, voire de déployer des mesures préventives.

Mais les effets de bord de cette situation ne se sont pas fait attendre. Notre pays, comme le reste de l'Ouest de l'Europe, a dû faire face à une arrivée massive de réfugiés.

Là encore, nos services et plus spécialement la Protection civile, ont été mis à contribution. Ils ont œuvré afin de permettre à ces familles ukrainiennes, la plupart du temps des femmes et des enfants, de pouvoir être accueillies le plus dignement possible.

Et comme un souci ne vient jamais seul, la mondialisation de l'approvisionnement en énergie a montré ses limites. La menace de pénuries de gaz et d'électricité a obligé tous les services de l'ASR à trouver des solutions diverses et variées ; l'objectif étant de pouvoir assurer, y compris en cas de coupures d'électricité, la délivrance des prestations attendues par notre population.

Pour toutes ces années difficiles qui se succèdent, le Comité de direction tient à adresser des remerciements appuyés à l'ensemble

de nos collaboratrices et collaborateurs, tous services confondus, ainsi qu'à nos astreintes et astreints de notre Protection civile et à nos sapeurs-pompiers volontaires.

La transversalité des services de notre Association a prouvé, s'il le fallait encore, que ce modèle exceptionnel en Suisse constitue une solution visionnaire. En effet, celle-ci permet de regrouper efficacement sous une seule entité l'ensemble des services sécuritaires d'urgence, ainsi que les services de support qui leur sont indispensables.

Mais au-delà des situations exceptionnelles mentionnées ci-dessus, nos services ont bien entendu accompli les missions de base qui sont les leurs. Ils ont ainsi, une nouvelle fois, répondu au mieux aux attentes de nos communes-membres, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

Sur le plan politique, cette année a vu quelques dossiers importants et complexes avancer de manière satisfaisante.

Le dossier de la Maison de la sécurité et le déploiement sécuritaire dans notre région a pu évoluer favorablement suite à la collaboration constructive avec la Commune de Montreux. Ce dossier demeure une priorité pour notre Association, qui a pu poursuivre le travail en incluant la population dans une démarche participative.

Mais d'autres importants dossiers politiques et organisationnels en lien avec nos différents services ont continué à nous occuper. Dans ce cadre, trois thématiques ont concerné notre Service d'ambulances : le redéploiement du dispositif cantonal des

urgences préhospitalières (DisCUP), la compensation du travail de nuit et les négociations avec la Direction générale de la Santé (DGS), qui demeure le principal organe financeur de ce Service.

Autre dossier toujours en cours : CORE, le concept de collaboration renforcée entre les Polices communales vaudoises et la Police cantonale. Cette thématique a également évolué en 2022, grâce notamment aux réflexions qui sont intervenues sur les rémunérations des aspirants et des policiers en formation.

Enfin, le projet TETRIS, qui prévoit une nouvelle organisation de la protection civile vaudoise, suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle Loi fédérale au 1^{er} janvier 2021.

Concernant ces trois services, le Comité de Direction et la Direction ont été fortement engagés et le seront encore durant l'année 2023. Ces sujets sont également traités en collaboration avec les autres régions de notre canton, par exemple dans le cadre de la CDPV (Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises) ou de l'Assemblée des Présidents des régions ORPC, s'agissant de la Protection civile.

Le dernier dossier conséquent qui a occupé le Comité de direction – et qui continuera à l'occuper encore durant cette année 2023 – concerne la modification des statuts de notre Association. Parmi les dispositions à réviser, l'on citera notamment celle traitant de la clé de répartition des charges entre les communes-membrés. Il s'agit là d'un objet qui nécessitera la recherche d'un consensus politique ; celui-ci s'avérant indispensable à la pérennité de notre institution et à la continuation de l'ensemble des collaborations entre les communes de la Riviera.

Parmi les éléments plus festifs, notre Association aura le plaisir d'organiser la Journée de la législature, qui se déroulera le 9 septembre prochain. A cette occasion, lors de démonstrations qui auront lieu en collaboration avec nos partenaires sécuritaires, notamment cantonaux, la population pourra aller au contact de tous nos services.

Au travers de ces quelques mots, le Comité de direction tient également à remercier les Conseillères et Conseillers intercommunaux, tant de la législature précédente que de la présente, pour leur travail et leur compréhension. Plus particulièrement sa Présidente, pour les six premiers mois, et son Président, pour la fin de l'année écoulée, ainsi que sa Secrétaire.

Les instances politiques de l'Association ont continué à se réunir, en présentiel ou à distance, pour continuer à diriger l'ASR :

- Le CoDir a tenu 11 séances et validé 127 propositions ;
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 23 séances en 2022.

Enfin, le Comité de direction ne pouvait terminer son message sans remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, les volontaires, les astreintes et les astreints, tous grades et toutes fonctions confondus, pour les prestations qu'ils délivrent en permanence à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences, leur souplesse et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité, quoi qu'on en dise, est bien présent sur la Riviera ; il fait partie intégrante d'un « vivre ensemble » qu'il est bon de relever, à l'heure où l'individualisme a tendance à prédominer.

2.1.2 Ses membres du 01.01 au 08.06.2022



Bernard Degex
Commune de
Blonay-Saint-Légier
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Amélie Fiückiger
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Magali Vannay
Commune de Jongny
Membre



Sandra Glardon
Commune de La Tour-de-
Peilz Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

Ses membres du 09.06 au 31.12.2022



Bernard Degex
Commune de Blonay -
Saint-Légier
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Yves Genton
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Dominique Pittet
Commune de Jongny
Membre



Sandra Pasquier
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2021 – 2026 (situation au 31.12.2022)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Hess	Yanick	Montreux
Vice-Président	Tolusso	Clément	Vevey
Scrutatrice	Maurer	Tommasina	Blonay – Saint-Légier
Scrutateur	Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Scrutatrice-suppl.	Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	Augnet	Guillaume	Veytaux
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Decombaz	Julien	Blonay – Saint-Légier
Ducret	Anne	Chardonne, Présidente
Marmier	Jacques	Corseaux
Luyet	Nicolas	Corsier
Leal	Rodrigo	Jongny
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Rossier	Pascal	Montreux
Berardocco	Nicolino	Vevey
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Maurer	Tommasina	Blonay
Verdan	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Keller	Jacques	Corsier
Clerc	Cédric	Jongny
Champier	Denis	La Tour-de-Peilz
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Bussy	Cédric	Vevey
Augnet	Guillaume	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Décombaz	Julien	Blonay – Saint-Légier
Ferilli	Laura	Blonay – Saint-Légier
Jaunin	Gilbert	Blonay – Saint-Légier
Maurer	Tommasina	Blonay – Saint-Légier
Nanchen	Bertrand	Blonay – Saint-Légier
Perrelet	Michèle	Blonay – Saint-Légier
Tarin	Magali	Blonay – Saint-Légier
Wunderli	Mélanie	Blonay – Saint-Légier
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Rütsche	Christin	Chardonne
Verdan	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Ciocca	Alain	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Paschoud	Laurent	Corseaux
Bourgeois	Damien	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Luyet	Nicolas	Corsier-sur-Vevey
Rouge	Arianne	Corsier-sur-Vevey
Clerc	Cédric	Jongny
Leal	Rodrigo	Jongny
Genovese	Caroline	Jongny
Champier	Denis	La Tour-de-Peilz
Charpilloz	Pierre-Yves	La Tour-de-Peilz
Dellas	Héraclès	La Tour-de-Peilz
Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz
Holzeisen	Jean-Etienne	La Tour-de-Peilz
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Schwab	Jean-Pierre	La Tour-de-Peilz
Vaucouret	Dominique	La Tour-de-Peilz

Nom	Prénom	Commune politique
Borloz	Claudine	Montreux
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Devenoge	Hervé	Montreux
Ekah	Mathias	Montreux
Gori	Mario	Montreux
Gote	Irina	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Krenger	Anna	Montreux
Lauber Fürst	Susanne	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Pozzi	Silvano	Montreux
Rimaz	Roland	Montreux
Rossier	Pascal	Montreux
Tisserand	Béatrice	Montreux
Tschopp	Bernard	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Berardocco	Nicolino	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Cornu	Yvan	Vevey
Dohr	Sarah	Vevey
Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Iamartino	Anna	Vevey
Luccarini	Yvan	Vevey
Roduit	Jean-Marc	Vevey
Sauvonnet	Jacques	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Verdan	Ariane	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Augnet	Guillaume	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 7 avril 2022, sous la présidence de Madame Corinne Borloz, à 18h30, la salle du Conseil communal de Vevey, rue du Conseil 8, 1800 Vevey

- **Assermentations :**
 - Madame Magali Tarin (Blonay-Saint-Légier) ;
 - Madame Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Maya Daeppen, démissionnaire ;
 - Monsieur Pierre-Yves Charpillot (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Monsieur Michael Rohrer, démissionnaire ;
 - Monsieur Jean-Marc Roduit (Vevey) en remplacement de Monsieur Nuno Domingos, démissionnaire.
- **Elections :**

Sans autres propositions et conformément à l'art. 49 al. 3 RCI, sont nommés de manière tacite et par acclamation Messieurs Julien Décombaz (Blonay-St-Légier) et Nicolino Berardocco (Vevey) **membres**, Mme Tommasina Maurer (Blonay-St-Légier) et M. Loris Berthier (La Tour-de-Peilz) **membres suppléants de la commission de gestion pour la législature 2021-2026.**
- **Interpellations déposées :**
 - Interpellation de Madame Caroline Gigon (Vevey) - Quelle aide aux victimes de violences domestiques sur la Riviera ? ;
 - Interpellation de Monsieur Romain Pilloud (Montreux) - Quelle organisation pour les stands politiques en période électorale ? ;
 - Interpellation de Madame Béatrice Tisserand (Montreux) - Pay By Phone, une bonne alternative à Park Now ?.

- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - Comptes 2021 de l'Association Sécurité Riviera (No 01/2022) ;
 - Rapport de gestion 2021 (No 02/2022).
- **Communications du Comité de direction :**
 - Réponse aux questions de Monsieur Jacques Keller (Corsier-sur-Vevey) déposées lors de la séance du 18 novembre 2021 (No 01/2022) ;
 - Réponse à l'interpellation de Monsieur Pascal Rossier (Montreux), déposée lors de la séance 18 novembre 2021, intitulée « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques » (No 02/2022) ;
 - Communication orale suite à l'interpellation de Monsieur Cihan Kirisci, conseiller intercommunal (Vevey) déposée lors de la séance du 16 septembre 2021 intitulée « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey » ;
 - Rapport d'activités 2021 de la Cour des comptes.

Deuxième séance – jeudi 09 juin 2022, sous la présidence de Madame Corinne Borloz, à 18h30, à la salle de Châtonneyme - Rue du Village 8 - 1802 Corseaux

- **Elections :**
 - Madame Dominique Pittet (Jongny) et Monsieur Yves Genton (Chardonne) sont **élus membres du Comité de direction** de manière tacite en remplacement de Mesdames Magali Vannay et Amélie Flückiger, démissionnaires ;
 - Monsieur Pascal Rossier (Montreux) est nommé de manière tacite et par acclamation membre de la commission de gestion pour la législature 2021-2026.

- **Préavis du Comité de direction déposés :**

- Budget de l'Association de communes Sécurité Riviera – Année 2023 (No 03/2022) ;
- Renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'ASR – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 198'654.00 (No 04/2022) ;
- Renouvellement du registre des entreprises de l'ASR – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 144'000.00 (No 05/2022).

- **Communications du Comité de direction :**

- Réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère Béatrice Tisserand (Montreux), déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 7 avril 2022, intitulée « Pay By Phone, une bonne alternative à Park Now ? » (No 03/2022) ;
- Réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller Romain Pilloud (Montreux), déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 7 avril 2022, intitulée « Quelle organisation pour les stands politiques en période électorale ? » (No 04/2022) ;
- Réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère Caroline Gigon (Vevey) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 7 avril 2022, intitulée « Quelle aide aux victimes de violences domestiques sur la Riviera ? » (No 05/2022).

- **Elections du Président du Conseil intercommunal pour 2022-2023, ainsi que du Vice-Président, des scrutateurs et des scrutateurs suppléants :**

- Monsieur Yanick Hess est élu de manière tacite et par acclamation président du Conseil intercommunal pour 2022-2023 ;

- Monsieur Clément Tolusso (Vevey) est élu de manière tacite et par acclamation vice-président du Conseil intercommunal pour 2022-2023 ;
- Monsieur Dominique Vaucoret (La Tour-de-Peilz) et Madame Tommasina Maurer (Blonay-St-Légier) sont élus scrutateur et scrutatrice pour 2022-2023 de manière tacite et par acclamation ;
- Madame Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) et Monsieur Guillaume Augnet (Veytaux) sont élus scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant pour 2022-2023 de manière tacite et par acclamation.

- **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif aux comptes 2021 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2022) (Rapp. : Monsieur Jacques Marmier, Président), adopté à l'unanimité ;
- Rapport relatif à la gestion 2021 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2022) (Rapp. : Monsieur Jacques Marmier, Président), adopté à l'unanimité ;
- Rapport relatif à la motion de Monsieur Lionel Winkler (Montreux) intitulée « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour » (Rapp. : Monsieur Cédric Bussy, Président), adopté à l'unanimité.

Troisième séance – jeudi 22 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Yanick Hess, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

- **Assermentations :**

- Madame Caroline Genovese (Jongny) en remplacement de Madame Dominique Pittet, nommée en qualité de Membre du Comité de direction ;
- Monsieur Rodrigo Leal (Jongny) en remplacement de Monsieur Angelo De Quattro, démissionnaire ;

- Madame Muriel Higy-Schmidt (Vevey) en remplacement de Madame Caroline Gigon, démissionnaire ;
- Messieurs Héraclès Dellas, Jean-Etienne Holzeisen et Denis Champier (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Messieurs Miguel Gambino, José Espinosa et Loris Berthier, démissionnaires ;
- Monsieur Mathias Ekah (Montreux) en remplacement de Monsieur Romain Pilloud, démissionnaire.

• **Elections :**

Sans autre proposition et conformément à l'art. 49 al. 3 RCI, Monsieur Rodrigo Leal (Jongny) est nommé membre, Madame Corinne Borloz (Corseaux) et Monsieur Denis Champier (La Tour-de-Peilz) membres suppléants à la Commission de gestion pour la législature 2021-2026 de manière tacite et par acclamation.

• **Préavis du Comité de direction déposés :**

- Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020 (No 03ter/2021) ;
- Règlement sur le service des taxis de l'Association Sécurité Riviera (No 06/2022) ;
- Renouvellement de l'infrastructure Radio Polycom du CRI pour le service de Police – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 116'000.00 (No 07/2022).

• **Communications du Comité de direction :**

- Planning des séances pour l'année 2023 (No 06/2022) - Journée de la législature du 9 septembre 2023 ;
- Étude de faisabilité de la Maison de la sécurité publique (communication orale) ;

- Modifications des statuts de l'Association (communication orale).

• **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif au budget de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 03/2022) (Rapp. : Madame Anne Ducret, Présidente) ;
- Rapport relatif au renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'ASR – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 198'654.00 (Préavis No 04/2022) (Rapp. : Madame Laetitia Cocelli Sivis, Présidente) ;
- Rapport relatif au renouvellement du registre des entreprises de l'ASR – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 144'000.00 (Préavis No 05/2022) (Rapp. : Monsieur Yvan Kraehenbuehl, Président).

Quatrième séance – jeudi 24 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Yanick Hess, à 18h30, à la salle du Conseil communal de Vevey – Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

• **Assermentations :**

- Madame Sarah Dohr (Vevey) en remplacement de feu Monsieur Jorge Maldonado ;
- Madame Ariane Verdan (Vevey) en remplacement de Monsieur Nicolas Cordonier, démissionnaire ;
- Monsieur Hervé Devenoge (Montreux) en remplacement de Madame Stanislava Pampurik, démissionnaire ;
- Monsieur Bertrand Nanchen (Blonay – Saint-Légier) en remplacement de Monsieur Mathieu Balsiger, démissionnaire.

• **Préavis du Comité de direction déposé :**

- Indexation de l'échelle des traitements sur la base de l'indice des prix à la consommation (No 08/2022).

- **Communications du Comité de direction :**

- Risque de pénurie énergétique et opération « INOPIA » (communication orale) ;
- Réponse à la motion de Monsieur Lionel Winkler (Montreux), déposée lors de la séance du 18 novembre 2021, intitulée « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour » (No 07/2022) ;
- Communication relative au préavis No 03/2022 « Budget de l'Association des communes Sécurité Riviera – Année 2023 - Réponse à la Commission de Gestion » (No 10/2022).

- **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif au Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020 (No 03ter/2021) (Rapp. : Monsieur Cédric Bussy, Président).

Amendement relatif au Préavis No 03ter/2021 « Règlement sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020 » (No 08/2022). Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité ;

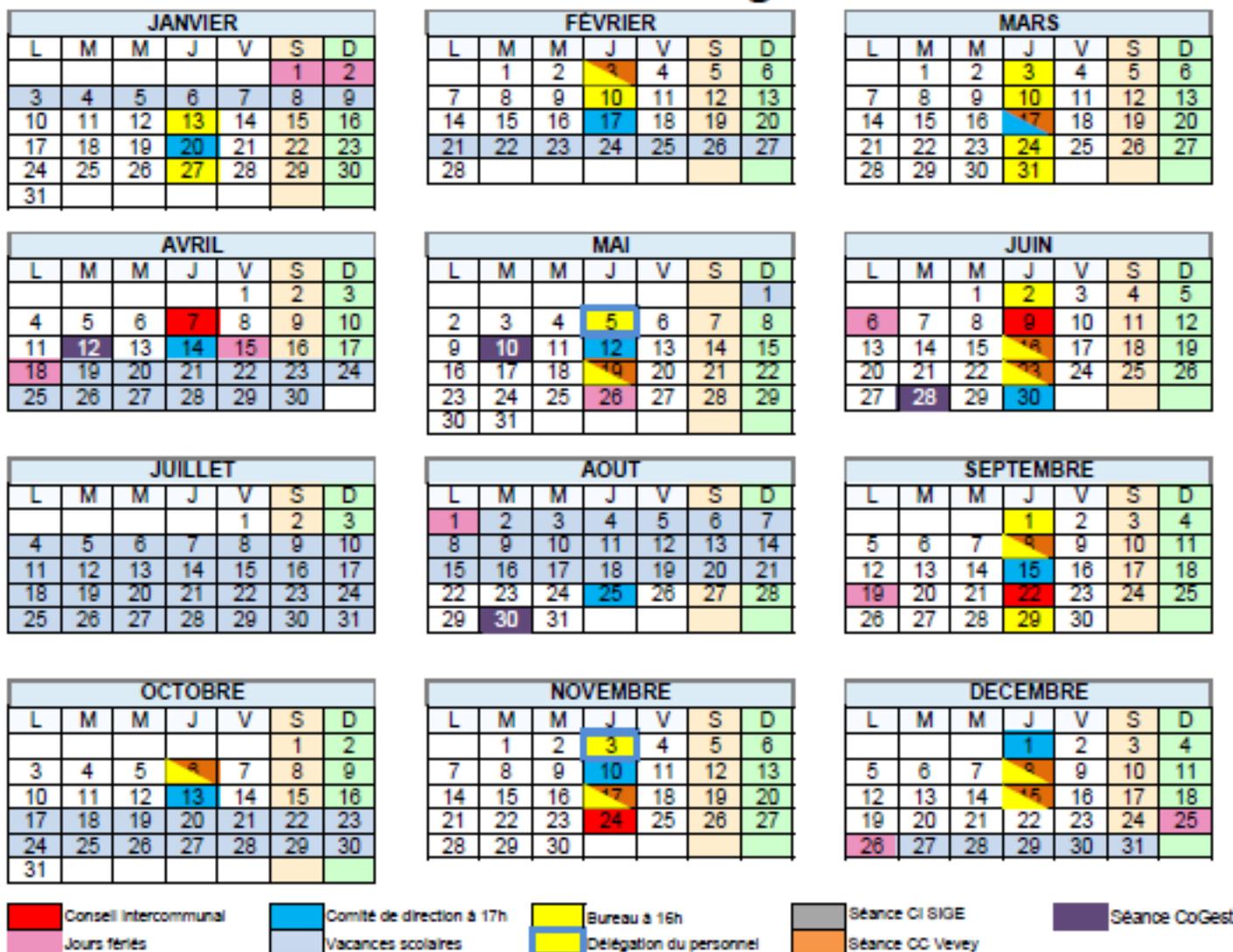
- Rapport relatif au Règlement sur le service des taxis de l'Association Sécurité Riviera (No 06/2022) (Rapp. : Monsieur Jacques Keller, Président)

Communication relative au préavis No 06/2022 « Nouveau Règlement sur le service des taxis de l'Association Sécurité Riviera » (No 09/2022). Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).

- Rapport relatif au renouvellement de l'infrastructure Radio Polycor du CRI pour le service de Police – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 116'000.00 (No 07/2022) (Rapp. : Monsieur Pascal Rossier, Président). Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.

2.4 Planning des séances 2022

Sécurité Riviera - Planning 2022



2.5 Faits marquants durant l'année



Mars

Cinq personnes chutent d'un lieu élevé à Montreux. Parmi elles, un enfant, encore en vie, est acheminé au CHUV.

Juin

Une « Rave Party » sans autorisation se déroule au lieu-dit « En Chessy », à Montreux. La diffusion de musique est stoppée et les fêtards quittent les lieux. Les faits sont dénoncés à l'autorité compétente.

Série d'incendies intentionnels à Vevey. Auteur interpellé suite à l'enquête menée par la Police cantonale.

Juillet

Durant la période de canicule, une intervention est sollicitée au parking du Forum, à Montreux, pour un chien en difficulté dans une voiture, toutes fenêtres fermées. L'animal peut être secouru par les policiers. Dans le coffre du véhicule, l'on découvre un second chien qui gisait sans vie. Les faits sont dénoncés à l'autorité compétente.

Août

Un motocycliste de 48 ans, seul en cause, perd la maîtrise de son engin, à Vevey. Après avoir heurté une bordure, le conducteur est éjecté puis heurte un lampadaire. Il décède sur place malgré l'intervention de témoins et des services de secours.

Octobre

Des individus brisent la vitre de la porte principale d'un commerce veveysan et emportent un butin. Le dispositif de recherches mis en place permet d'interpeller l'un des deux auteurs en flagrant délit.

Intervention pour des cambrioleurs à l'œuvre dans les caves d'un immeuble de Montreux. Les auteurs sont mis en fuite par le

concierge, puis entrent dans un appartement où ils sont finalement interpellés.

Plusieurs incendies volontaires de containers et de poubelles à Clarens. Enquête en cours.

Novembre

Une conductrice qui circule en direction de Puidoux perd la maîtrise de son véhicule au Mont-Pèlerin. Malgré l'intervention des secours, la conductrice et l'un de ses enfants décèdent.

Incendie d'un chalet à Blonay – Saint-Légier. Les policiers sauvent *in extremis* une femme des flammes ; un homme et un chien périssent dans le sinistre.

Décembre

Intervention à Clarens pour un accident de circulation. Une voiture sort de la route et se retrouve immergée dans une piscine. La conductrice, âgée de 89 ans, peut être ramenée à la surface grâce à l'intervention d'un témoin.



Janvier

Nouveau partenariat avec la société PayByPhone pour le paiement dématérialisé du stationnement.

Juin

Début des projets en lien avec le renouvellement de l'infrastructure téléphonique de l'ASR et du registre des entreprises (dépôt des préavis y relatifs au Conseil intercommunal).

Septembre

Mise en route du processus visant à adopter un nouveau Règlement ASR sur le service des taxis (dépôt du préavis y relatif au Conseil intercommunal).



Juin

Obtention du renouvellement de la certification délivrée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), sans mesure complémentaire ou correctrice.

Septembre

Début des travaux de préparation à l'obtention de la certification ISO 9001, planifiée pour le printemps 2023.

Adoption par le Comité de direction de diverses mesures en faveur du personnel du service : compensation du travail de nuit et du temps d'habillage, reclassification des fonctions de technicien·enne ambulancier·ère et d'ambulancier·ère ES.

Décembre

Premiers examens médicaux par le Service de Santé au travail de l'Hôpital Riviera-Chablais, dans l'optique du respect des exigences liées au travail de nuit.



Janvier à mi-février

Fin de la vaccination COVID et fermeture du centre de vaccination d'Aigle.

Mai et juin

Engagement en situation d'urgence au profit des réfugiés en provenance d'Ukraine. Construction du mobilier des chambres de l'ancien hôpital de Montreux.

Juin et juillet

Soutien aux communes lors du déclenchement du plan canicule.

Juillet

Engagement au Montreux Jazz Festival.

Prestations en lien avec le passage du Tour de France cycliste sur notre territoire.

Octobre à décembre

- Engagement dans le cadre du dispositif INOPIA (risque de pénurie d'énergie).
- Mise en place et exploitation de la cellule de crise préfectorale.
- Soutien aux communes dans la préparation des PRU (points de rencontre d'urgence).
- Élaboration des concepts d'engagement pour l'alimentation des antennes POLYCOM du district.



Juillet

Fourniture par l'ECA de nouveaux équipements individuels de protection (tenue de lutte contre le feu et pour les interventions techniques).

Août

Réception d'un nouveau véhicule modulaire ; celui-ci est destiné à la lutte contre les hydrocarbures et fournit également une protection chimique.

Mobilisation des sapeurs-pompiers du SDIS sur une cinquantaine d'interventions, suite aux abondantes précipitations ayant provoqué des inondations à divers endroits.

3. Résumé des comptes 2022

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2022					
600	Autorités				
charges		314 752.94			
revenus		810.00			
total		313 942.94			
601	Direction & Services				
charges		2 212 008.76			
revenus		73 309.98			
total		2 138 698.78			
602	Chancellerie				
charges		560 326.79			
revenus		442 735.40			
total		117 591.39			
603	Police Riviera				
charges		16 527 688.74			
revenus		1 964 699.45			
total		14 562 989.29			
604	Prévention				
charges		824 186.97			
revenus		600.00			
total		823 586.97			
650	SDIS Riviera				
charges		3 583 785.06			
revenus		1 246 892.63			
total		2 336 892.43			
605.00	Ambulance Riviera				
charges		5 335 005.33			
revenus		5 155 659.20			
total		179 346.13			
606.00	SG - utli				
charges		899 015.19			
revenus		18 708.00			
total		880 307.19			
607.00	Amendes d'ordre				
charges		1 174 548.13			
revenus		569 112.27			
total		605 435.86			
608.00	Polcom / admin				
charges		1 226 529.03			
revenus		938 679.70			
total		287 849.33			
609.00	Signalisation				
charges		1 297 571.53			
revenus		105 091.07			
total		1 192 480.46			
66.00	Protection Civile				
charges		2 137 482.66			
revenus		286 320.65			
total		1 851 162.01			
610.00	Off. du Stat. Personnel				
charges		2 555 890.55			
revenus		2 555 890.55			
total		0.00			
610.01	Stat. Montreux				
charges		1 051 645.08			
revenus		2 888 012.03			
total		-1 836 366.95			
610.02	Stat. Vevey				
charges		2 008 230.85			
revenus		5 117 716.62			
total		-3 109 485.77			
610.03	Stat. La Tour-de-Peilz				
charges		244 816.59			
revenus		589 626.71			
total		-344 810.12			
		cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608	
		19 999 619.94	15 811 565.50	19 909 747.88	
total					
total charges		41 953 484.20	36 232 216.48	29 074 061.88	
total revenus		21 953 864.26	20 420 650.98	9 164 314.00	
total contrôle		19 999 619.94	15 811 565.50	19 909 747.88	
		total charges brutes	41 953 484.20	36 232 216.48	29 074 061.88
		total revenus	21 953 864.26	20 420 650.98	9 164 314.00

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2022

Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2022	Comptes 2021
Blonay -Saint-Légier	11 925	5.00	59 625.00	42 439.82	289 116.22	15 896.38	81 844.78	24 244.59	119 002.78	111 335.15	1 968 672.03	38 912.40	2 691 464.17	225.70	244.84	237.52
Chardonne	3 078	3.00	9 234.00	6 572.57	44 774.83	2 461.84	12 675.13	3 754.71	18 429.71	17 242.24	304 884.15	6 026.28	416 821.47	135.42	146.90	142.51
Corseaux	2 330	3.00	6 990.00	4 975.34	33 893.88	1 863.58	9 594.88	2 842.26	13 951.02	13 052.12	230 792.75	4 561.81	315 527.62	135.42	146.90	142.51
Corsier	3 390	3.00	10 170.00	7 238.79	49 313.41	2 711.38	13 959.94	4 135.30	20 297.83	18 990.00	335 788.59	6 637.13	459 072.38	135.42	146.90	142.51
Jongny	1 805	3.00	5 415.00	3 854.28	26 256.84	1 443.67	7 432.95	2 201.84	10 807.55	10 111.19	178 790.09	3 533.93	244 432.34	135.42	146.90	142.51
Montreux	26 012	6.00	156 072.00	111 088.77	756 778.99	41 609.74	214 233.60	63 461.66	311 496.88	291 426.41	5 153 116.67	101 855.54	7 045 068.27	270.84	146.90	285.03
La Tour-de-Peilz	12 222	6.00	73 332.00	52 196.18	355 580.23	19 550.75	100 659.81	29 818.10	146 359.94	136 929.63	2 421 243.73	47 857.85	3 310 196.23	270.84	293.81	285.03
Vevey	19 721	6.00	118 326.00	84 221.96	573 752.06	31 546.43	162 421.22	48 113.47	236 161.38	220 944.96	3 906 835.84	77 221.79	5 341 219.10	270.84	293.81	285.03
Veveytaux	952	2.00	1 904.00	1 355.23	9 232.32	507.62	2 613.54	774.20	3 800.11	3 555.26	62 865.43	1 242.59	85 946.29	90.28	98.62	95.01

scris 31.12.2021			total pour contrôle	313 942.94	2 138 698.78	117 591.39	605 435.86	179 346.13	880 307.19	823 586.97	14 562 989.29	287 849.33	19 909 747.88				
total	81 435		441 068.00											TOTAL	19 909 747.88		

3 villes/609 habitants PCI 57 955 86 380

	609	610.01-02-03	TOTAL	coût/hab
Montreux	535 222.18	-1 836 366.95	5 743 923.50	220.82
La Tour-de-Peilz	251 479.53	-344 810.12	3 216 865.64	263.20
Vevey	405 778.74	-3 109 485.77	2 637 512.08	133.74

Budget 2022	Comptes 2021
241.67	238.95
234.66	284.92
107.74	153.46

Communes	Protection Civile Riviera		SDIS Riviera		ASR - brut
	budget 2022	coût/hab	coût/hab	coût/hab	sans 609-610
Blonay -Saint-Légier	11 925	21.43	255 558.08	28.70	342 204.73
Chardonne	3 078	21.43	65 962.92	28.70	88 327.56
Corseaux	2 330	21.43	49 932.94	28.70	66 862.64
Corsier	3 390	21.43	72 649.22	28.70	97 280.84
Jongny	1 805	21.43	38 681.96	28.70	51 797.03
Montreux	26 012	21.43	557 448.79	28.70	746 451.11
La Tour-de-Peilz	12 222	21.43	261 922.92	28.70	350 727.57
Vevey	19 721	21.43	422 629.84	28.70	565 921.97
Veveytaux	952	21.43	20 401.79	28.70	27 318.99
totaux			2 336 892.43		23 991 828.76

coût total ASR net cptes 600 à 66	coût/hab	budget 2022	comptes 2021
Blonay - Saint-Légier	3 289 226.98	275.83	300.94
Chardonne	571 111.95	185.55	202.32
Corseaux	432 323.21	185.55	202.32
Corsier	629 002.44	185.55	202.32
Jongny	334 911.33	185.55	202.32
Montreux	7 047 823.40	270.95	296.07
La Tour-de-Peilz	3 829 516.13	313.33	289.06
Vevey	3 626 063.89	183.87	162.13
Veveytaux	133 667.07	140.41	153.01

Château-d'Oex	3 549	21.43	76 056.66	Château-d'Oex	76 056.66
Rossinière	534	21.43	11 443.86	Rossinière	11 443.86
Rougemont	862	21.43	18 473.05	Rougemont	18 473.05
total pour contrôle	86 380		1 851 162.01	total pour contrôle	19 999 619.94

Sécurité Riviera Comptes 2022 Charges par nature

		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart 2022	En %	Comptes 2021	Ecart 2021	En %
3	CHARGES	41 953 484.20	44 749 629.00	-2 796 144.80	-6.25%	41 847 751.34	105 732.86	0.3%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	32 672 617.78	33 945 151.00	-1 272 533.22	-3.75%	32 564 633.22	107 984.56	0.3%
300	Autorités et commissions	285 117.80	303 300.00	-18 182.20	-5.99%	274 780.60	10 337.20	3.8%
301	Personnel Administratif	25 377 014.44	26 035 322.00	-658 307.56	-2.53%	25 162 247.72	214 766.72	0.9%
303	Charges sociales 1er pilier	2 269 264.60	2 354 203.00	-84 938.40	-3.61%	2 232 262.45	37 002.15	1.7%
304	Caisse de pension	3 539 562.75	3 945 778.00	-406 215.25	-10.29%	3 756 505.05	-216 942.30	-5.8%
305	Assurance accidents	380 344.00	401 003.00	-20 659.00	-5.15%	384 856.15	-4 512.15	-1.2%
306	Débours	369 598.91	386 840.00	-17 241.09	-4.46%	378 322.22	-8 723.31	-2.3%
309	Autres frais	451 715.28	518 705.00	-66 989.72	-12.91%	375 659.03	76 056.25	20.2%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5 619 850.51	6 496 882.00	-877 031.49	-13.50%	5 663 388.14	-43 537.63	-0.8%
310	Fournitures de bureau	178 402.22	167 365.00	11 037.22	6.59%	137 328.23	41 073.99	29.9%
311	Achats équipements	314 072.68	399 380.00	-85 307.32	-21.36%	447 277.15	-133 204.47	-29.8%
312	Eau et énergies	397 039.07	318 040.00	78 999.07	24.84%	316 025.80	81 013.27	25.6%
313	Marchandises et MP	229 265.13	260 300.00	-31 034.87	-11.92%	244 423.40	-15 158.27	-6.2%
314	Entretien du patrimoine	151 333.24	170 320.00	-18 986.76	-11.15%	171 560.96	-20 227.72	-11.8%
315	Entretien des équipements	1 221 614.70	1 535 740.00	-314 125.30	-20.45%	1 200 503.14	21 111.56	1.8%
316	Loyer	1 484 444.90	1 551 959.00	-67 514.10	-4.35%	1 587 453.45	-103 008.55	-6.5%
317	Réceptions	10 270.10	79 000.00	-68 729.90	-87.00%	21 114.65	-10 844.55	-51.4%
318	Honoraires et frais bancaires	1 481 174.39	1 769 678.00	-288 503.61	-16.30%	1 371 146.00	110 028.39	8.0%
319	Frais divers	152 234.08	245 100.00	-92 865.92	-37.89%	166 555.36	-14 321.28	-8.6%
32	INTERETS	0.00	15 200.00	-15 200.00	-100.00%	490.00	-490.00	-100.0%
322	Intérêts	0.00	15 200.00	-15 200.00	-100.00%	490.00	-490.00	-100.0%
33	AMORTISSEMENTS	428 765.30	848 932.00	-420 166.70	-49.49%	374 209.10	54 556.20	14.6%
330	Amortissement du patrimoine financier	369 922.02	336 000.00	33 922.02	10.10%	294 467.99	75 454.03	25.6%
331	Amortissements patrimoine adm.	58 843.28	512 932.00	-454 088.72	-88.53%	79 741.11	-20 897.83	-26.2%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	833 348.66	749 838.00	83 510.66	11.14%	775 373.93	57 974.73	7.5%
351	Charges cantonales et intercom.	561 470.00	559 838.00	1 632.00	0.29%	559 838.50	1 631.50	0.3%
352	Communes et associations de communes	271 878.66	190 000.00	81 878.66	43.09%	215 535.43	56 343.23	26.1%
36	SUBVENTIONS	10 474.00	12 000.00	-1 526.00	-12.72%	0.00	10 474.00	0.0%
365	Subventions	10 474.00	12 000.00	-1 526.00	-12.72%	0.00	10 474.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 388 427.95	2 681 626.00	-293 198.05	-10.93%	2 469 656.95	-81 229.00	-3.3%
391	Imputations internes	2 388 427.95	2 681 626.00	-293 198.05	-10.93%	2 469 656.95	-81 229.00	-3.3%

Sécurité Riviera Comptes 2022 Revenus par nature								
		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart 2022	En %	Comptes 2021	Ecart 2021	En %
4	REVENUS	41 953 484.20	44 749 629.00	-2 796 144.80	-6.25%	41 847 751.34	105 732.86	0.3%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	6 718 852.40	7 455 500.00	-736 647.60	-9.88%	6 591 147.11	127 705.29	1.9%
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	798 834.38	850 000.00	-51 165.62	-6.02%	687 800.39	111 033.99	16.1%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5 920 018.02	6 605 500.00	-685 481.98	-10.38%	5 903 346.72	16 671.30	0.3%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30 025 439.01	31 666 610.00	-1 641 170.99	-5.18%	30 107 938.53	-82 499.52	-0.3%
431	EMOLUMENTS	554 784.70	540 000.00	14 784.70	2.74%	462 971.30	91 813.40	19.8%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24 232 630.84	25 524 910.00	-1 292 279.16	-5.06%	24 989 754.44	-757 123.60	-3.0%
436	REMBOURSEMENTS	1 544 263.16	1 421 700.00	122 563.16	8.62%	1 435 179.14	109 084.02	7.6%
437	AMENDES	3 693 760.31	4 180 000.00	-486 239.69	-11.63%	3 220 033.65	473 726.66	14.7%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 820 764.84	2 945 893.00	-125 128.16	-4.25%	2 679 008.75	141 756.09	5.3%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 820 764.84	2 945 893.00	-125 128.16	-4.25%	2 679 008.75	141 756.09	5.3%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 388 427.95	2 681 626.00	-293 198.05	-10.93%	2 469 656.95	-81 229.00	-3.3%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2 388 427.95	2 681 626.00	-293 198.05	-10.93%	2 469 656.95	-81 229.00	-3.3%

4. Direction



Frédéric Pilloud

Directeur de l'Association Sécurité Riviera
et Secrétaire du Comité de direction

Après les vagues successives de la « COVID », nous espérons naviguer en eau plus calme durant l'année 2022. C'était sans compter sur les turbulences d'un contexte géopolitique et économique troublé par la guerre en Ukraine. Dès lors, la résilience semble s'imposer durablement.

Afin de palier à une potentielle pénurie énergétique, nous avons appréhendé ce problème sur la base des impulsions données par la Confédération, puis au niveau opérationnel par l'Etat-major cantonal de conduite. Un groupe de travail a été mis sur pied pour garantir notre état de préparation et élaborer des plans de continuité. A titre préventif, le site de Clarens et la base des ambulances de La Tour-de-Peilz ont été équipés de génératrices en complément des moyens existants. Face aux nombreuses incertitudes, ce qui ne paraît pour l'heure qu'un exercice de style pourrait se révéler essentiel à l'avenir.

Comme effet collatéral, nous observons que de nombreux changements dans l'environnement de la vie privée semblent se répercuter au niveau professionnel. Ils bouleversent ainsi le référentiel de valeurs, voire le contrat psychologique. Malgré le développement progressif de notre politique des ressources humaines, nous avons remarqué une augmentation du taux de

rotation de notre personnel. Les sources d'insatisfaction appellent des améliorations internes et seront encore mieux ciblées par l'enquête qualitative à venir. Nous constatons néanmoins que les jeunes collaboratrices ou collaborateurs souhaitent vivre d'autres expériences, développer de nouvelles compétences, effectuer moins de trajets ou concrétiser un projet privé. Par ailleurs, il y a lieu de prêter une attention toute particulière au personnel fidèle, qui nourrit de légitimes attentes au niveau de ses conditions de travail, notamment en raison de la vétusté des locaux et du mobilier.

Consécutivement au report de la réforme du dispositif préhospitalier initialement prévue au début 2022 et aux sollicitations de l'Association du Personnel Ambulancier de la Riviera (APAR), des négociations ont été menées avec le Syndicat des services publics (SSP). En l'absence de jurisprudence et de doctrine en la matière, la Direction, soutenue dans sa démarche par deux organisations partenaires, a sollicité un avis de droit sur l'applicabilité de la Loi sur travail et de ses ordonnances. En s'inspirant de ces règles et de celles contenues dans diverses conventions collectives de travail, un consensus a pu être trouvé. Des mesures concrètes ont ainsi été mises en place, en veillant à la cohérence transversale, notamment pour compenser la pénibilité du travail de nuit des équipes œuvrant en horaire irrégulier.

Au-delà de l'héritage immobilier, les réflexions relatives au dispositif régional et au projet de la Maison de la sécurité publique se sont poursuivies. L'étude de faisabilité a permis de confirmer le potentiel de la parcelle sise au lieu-dit « En Saussaz », propriété de la commune de Montreux. Les rapports concernant les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, ainsi que le compte-rendu de l'atelier participatif, ont été diffusés au début de l'année 2023.

En guise de conclusion, relevons que « L'humain au cœur de notre action » n'est pas un slogan, mais bel et bien une réalité ! Le drame familial survenu à Montreux, les décès déplorés lors de l'incendie d'un chalet à Blonay – Saint-Légier et tant d'autres

événements nous l'ont rappelé tout au long de l'année écoulée. Ils nous démontrent régulièrement tout le professionnalisme et l'humanité de nos équipes, également de milice, qui interagissent au profit de notre collectivité publique. Simplement bravo et merci à ces femmes et ces hommes !

Enfin, consciente des enjeux politico-économiques, la Direction recherche en permanence un équilibre entre les attentes et besoins de la population, des autorités, du personnel et des partenaires. Elle remercie vivement le Comité de direction, le Conseil intercommunal et la Commission de gestion de leur précieux soutien.

4.1 Ressources humaines

Sophie Lazarevic

Responsable des Ressources humaines

Départs et engagements

Quelques 250 collaborateur·trice·s composent l'Association Sécurité Riviera. L'année 2022 a compté le départ de 36 collaborateur·trice·s, dont 2 contrats à durée déterminée.

Un événement a particulièrement affecté notre Association, et notamment son Service d'ambulances : le décès de l'un de ses collaborateurs, Monsieur Denis Aubry, ambulancier diplômé, très apprécié pour ses diverses qualités.

La Direction de l'ASR a compté la démission de deux de ses membres, la Responsable des Finances et le Responsable des Ressources humaines. Le recrutement pour le poste au Service des finances était encore en cours à la fin de l'année 2022, tandis que le dernier trimestre de l'année a été marqué par l'arrivée de la nouvelle Responsable des Ressources humaines, Madame Sophie Lazarevic, qui succède à Monsieur Dario Piras, parti le 31 mars 2022. L'année 2023 devra permettre de poser de nouvelles bases de travail et créer une nouvelle synergie entre les membres de l'équipe RH, qui puisse rayonner et servir le personnel de l'ASR.

Si les 36 départs ont fait l'objet, comme chaque année, d'une synthèse transmise au Comité de direction pour analyse et action, les actions de recrutement ont permis d'engager 26 nouvelles personnes.

Nos canaux de recrutement restent les mêmes (site internet de l'ASR, LinkedIn, JobUp et canaux spécialisés en fonction des métiers) mais une révision de nos annonces et de nos cahiers des charges se met progressivement en place depuis l'automne 2022. Le but de cette démarche est double : une mise à jour des rôles et responsabilités et le renforcement d'une image plus dynamique de notre Association.

Les nouvelles personnes engagées se répartissent comme suit :

- 3 Aspirant·e·s de police;
- 4 Assistant·e·s de sécurité publique ;
- 2 Ambulancières diplômées ;
- 1 Informaticien ;
- 8 Policier·ère·s ;
- 1 Ouvrier de signalisation ;
- 1 Réceptionniste téléphoniste ;
- 1 Auxiliaire temporaire à la réception ;
- 1 Responsable des Finances ;
- 1 Secrétaire ;
- 1 Spécialiste RH ;
- 1 Conseillère RH (en CDD) ;
- 1 Responsable des Ressources humaines.

Evénements

2022 a été l'occasion de célébrer un certain nombre de jubilaires et nous avons eu le plaisir de fêter ainsi les personnes suivantes :

20 ans de service :

- Jacques Champoud - Ambulancier
- Claudio Di Gennaro – Policier, chef d'unité remplaçant
- Cem Erdeniz – Policier, chef d'unité
- Didier Favre – Policier
- Cédric Favre – Policier

30 ans de service :

- Olivier Bourquard – Policier
- Claude Broch, Policier

35 ans de service :

- Jean-Daniel Devaud – Policier, chef d'unité
- Jean-Luc Monney – Responsable UTLI
- Olivier Droz – Policier

40 ans de service :

- Alain Friedli – Collaborateur à la chancellerie
- Gilbert Mégroz – Policier
- Jean-Marc Progin – Policier

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

L'un de nos apprentis employés de commerce a terminé sa formation avec succès et nous a quittés en juillet 2022. Nous le félicitons chaleureusement pour cette première étape importante dans sa carrière !

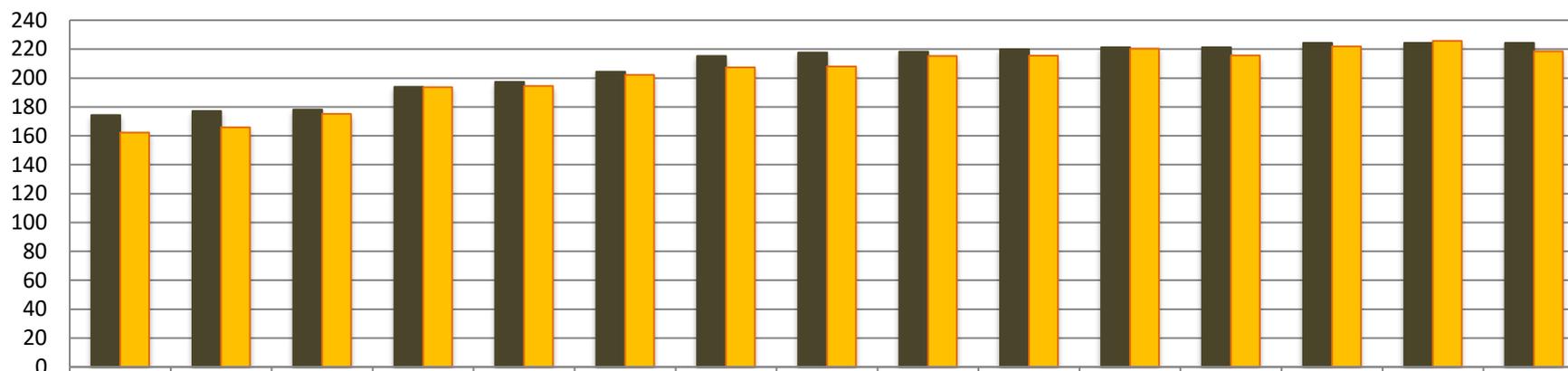
Ses trois autres collègues apprenti-e-s de commerce, encadré-e-s par cinq formatrices volontaires, poursuivent leur parcours au sein de l'ASR et œuvrent au profit de différents services : Direction, Offices de la mobilité et du commerce et des manifestations.

La formation continue de nos collaborateur-trice-s est un axe important de notre politique RH. Toutes les demandes de formation individuelles font l'objet d'une validation par la hiérarchie concernée et par les Ressources humaines, dans le but de veiller à une adéquation entre la formation souhaitée et les besoins identifiés.

C'est ainsi que 13 personnes ont suivi les cours du Centre d'éducation permanente (CEP) dans un souci de formation continue, tandis que 8 personnes ont pu suivre un cours de préparation à la retraite.

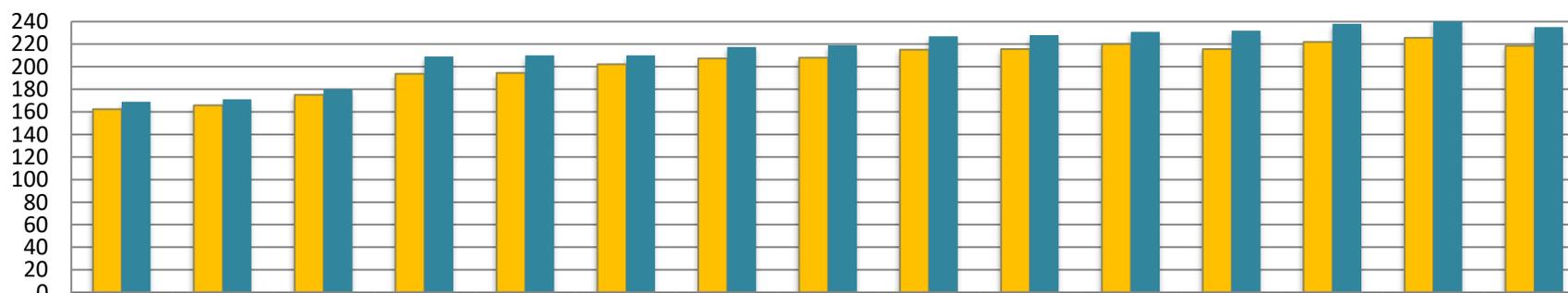


Effectifs comparés budget/comptes 2008-2022



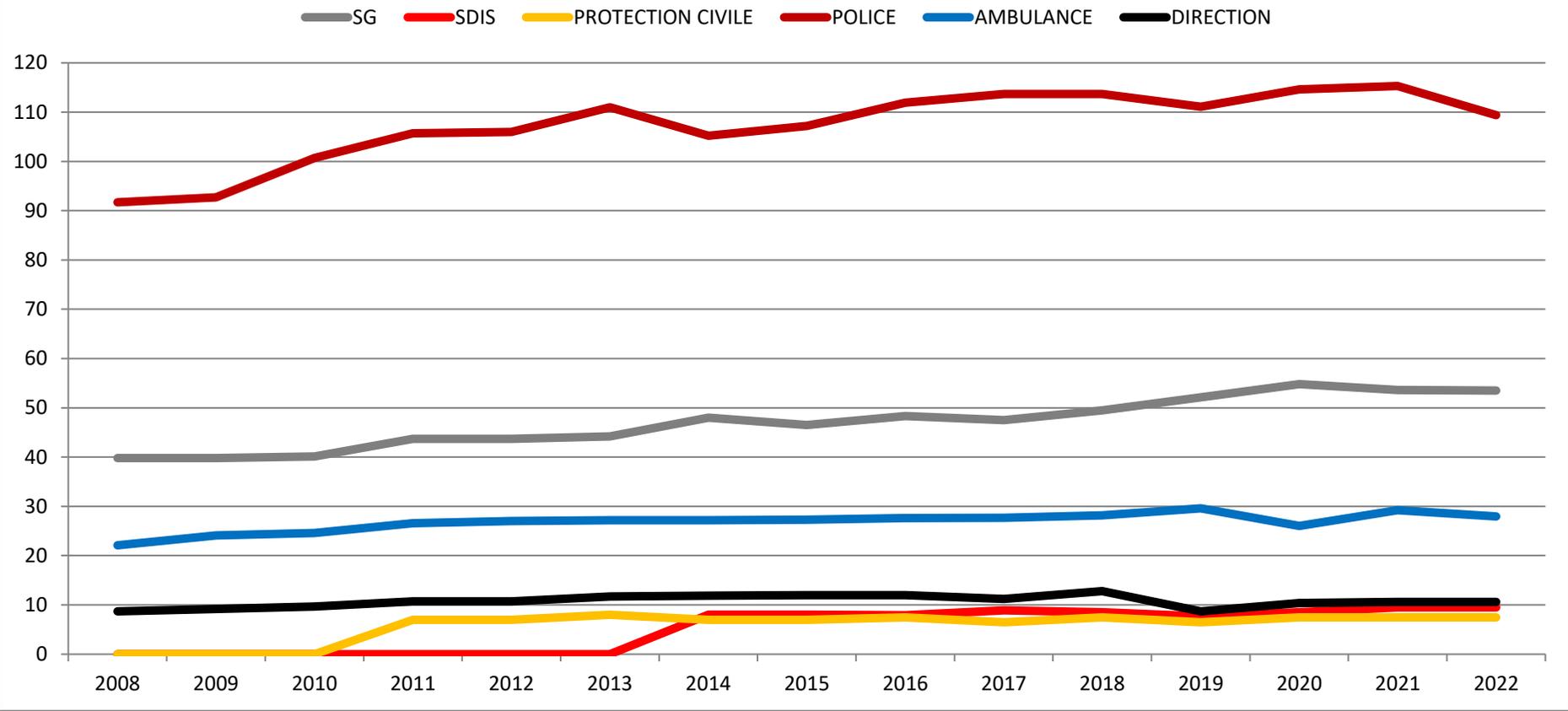
■ Budget	174.40	177.20	178.20	193.80	197.30	204.40	215.30	217.70	218.20	219.90	221.20	221.20	224.40	224.40	224.40
■ ETP	162.30	165.80	175.10	193.70	194.40	202.10	207.30	208.00	215.20	215.50	220.20	215.70	221.85	225.70	218.45

Evolution effectifs 2008-2022



■ ETP	162.30	165.80	175.10	193.70	194.40	202.10	207.30	208.00	215.20	215.50	220.20	215.70	221.85	225.70	218.45
■ Personnes	169	171	180	209	210	210	217.5	219	227	228	231	232	238	242	235

Evolution de l'effectif par Service 2008-2022



RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2022 - tableau 1/2			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nombre de personnes
SERVICES DE DIRECTION			
Directeur·trice	1,00		1,00
Directeur·trice administratif·ve & Chef·fe des Services généraux	1,00		1,00
Président de la Commission de police	0,20		1,00
Chargé·e de communication	0,60		1,00
Conseiller·ère juridique	0,40		1,00
Secrétariat de direction	1,60		2,00
Finances	3,40		4,00
Ressources Humaines	2,40		3,00
Total	10,60	10,60	14,00
SERVICE DE POLICE			
Chef·fe de service	1,00		1,00
Chef·fe de Service remplaçant	1,00		1,00
Secrétaire chef·fe de service	1,00		1,00
Intendant	1,00		1,00
Chef·fe de la Division police-secours	1,00		1,00
Chef·fe de la Division police-secours remplaçant	1,00		1,00
Chef·fe de la division de proximité	1,00		1,00
Chef·fe de la Division de proximité remplaçant - Chargé de prévention	1,00		1,00
Policier·ère·s unité de Prévention	4,00		4,00
Policier·ère·s Division proximité + personnel civil	16,60		18,00
Policier·ère·s Division police-secours	67,40		69,00
Centrale de régulation de l'information (CRI)	7,40		8,00
Aspirant·e·s 1ère année - volée 2022-2023 (à l'académie)	3,00		3,00
Aspirant·e·s 2ème année - volée 2020-2022 (en formation sur le terrain)	3,00		3,00
Assistant·e·s de sécurité publique	18,00		18,00
Total	127,40	132,40	131,00
SERVICES GENERAUX			
UTLI	6,50		8,00
Chancellerie	4,50		6,00
Office du Commerce et des manifestations (OCM)	7,70		8,00
Office de la Mobilité (OM)	16,80		18,00
Total	35,50	35,20	40,00

RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2022 - tableau 2/2			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nombre de personnes
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT			
Chef·fe de service	1,00		1,00
Chef·fe de service remplaçant	1,00		1,00
Chef·fe opération-instruction	1,00		1,00
Chef·fe d'office	1,00		1,00
Responsable de la logistique et maintenance	1,00		1,00
Collaborateur·trice "Protection population"	1,00		1,00
Mécanicien·ne d'entretien	1,00		1,00
Répondant·e du Pays-d'Enhaut	0,50		1,00
Total	7,50	7,50	8,00
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS			
Chef·fe de service	1,00		1,00
Chef·fe de Service remplaçant	1,00		1,00
Secrétariat	0,50		1,00
Quartier·maître	1,00		1,00
Responsable de la formation	1,00		1,00
Responsable de la prévention	1,00		1,00
Responsable technique	1,00		1,00
Agent·e·s de maintenance	3,00		3,00
Total	9,50	9,50	10,00
SERVICE D'AMBULANCES			
Chef·fe de service	1,00		1,00
Chef·fe de service remplaçant	1,00		1,00
Secrétaire chef·fe de service	0,50		1,00
Référent·e·s managériaux·les	1,80		2,00
Spécialiste qualité	0,80		1,00
Spécialiste formation	1,00		1,00
Spécialiste planification	1,00		1,00
Ambulancier·ère·s diplômé·e·s	16,80		19,00
Technicien·ne·s ambulancier·ère·s	4,05		5,00
Total	27,95	29,20	32,00
TOTAL ASR	218,45	224,40	235,00

Apprenti-e-s	ETP
Direction	1
OM – Office de la Mobilité	1
OCM – Office du commerce et des manifestations	1
Total	3

Formation suivie en 2022 – « non-opérationnelle »

Cours CEP – employé-e-s	Nombre de participant-e-s	Nombre d'heures / jours (1 jour = 8 heures)	Service
CI1 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 1e année	3	72 heures / 9 jours	Direction - apprentis
Conduire une équipe de terrain	2	16h/2 jours	Service de police
Gérer les personnalités dites difficiles			Office du Commerce et des Manifestation
Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	1	16h/ 2 jours	Service de police
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)			Service de police
La retraite : un temps à vivre pleinement	1		Services Généraux
Police du commerce - missions et responsabilités des communes	3		Service de police
POLCANT-cursus CC1: Conduire et animer une équipe	1	2 jours	Signalisation
Formations employé-e-s (hors CEP)	Nombre de participant-e-s	Nombre d'heures / jours (1 jour = 8 heures)	Service
CAS Gestion financière publique – IDHEAP	1	96 heures / 12 jours	Entité des finances
Gestion de projet : Passer de l'objectif à l'action	1	16 heures / 2 jours	Office de la mobilité

4.2 Finances

Responsable des Finances – Poste vacant

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures des fournisseurs, ainsi que du contentieux/débiteurs et la facturation au profit de différents services incombent au personnel des Finances de l'ASR. Cette tâche exige précision et suivi.

Les procédures mises en œuvre sont pratiquées par l'ensemble des services. Elles permettent une gestion des factures fournisseurs et débiteurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures des fournisseurs dans les délais.

Après le bouclage de fin d'année, le montant des comptes 2022 se chiffre à CHF 19'999'619.94. Le budget prévu était de CHF 21'400'430.- Nous constatons donc un écart de CHF 1'400'810.06. Ce montant sera redistribué aux communes dans le courant de l'année 2023.

Un changement s'est produit durant l'année écoulée, suite au départ de la Responsable financière, Madame Isabelle Henny. Une nouvelle personne chargée de lui succéder sera désignée en milieu d'année 2023.

La mise en place de la gestion électronique des données (GED) pour le traitement des factures fournisseurs aurait dû être effective

en 2022. Malheureusement, nous avons été contraints de repousser ce projet pour des raisons organisationnelles. Le passage à la GED est donc planifié en 2023.

Au vu de la situation économique, nous avons été impactés par la hausse des prix des carburants. En ce qui concerne l'électricité, le renouvellement du contrat qui nous lie à notre fournisseur a dû être reconduit dans un moment peu propice. En effet, les coûts ont été revus fortement à la hausse en raison des inconnues découlant du risque de pénurie énergétique.

4.3 Commission de police



Me Denis Sulliger :
Président de la Commission de police

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et des rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des procédures

<u>Commission de police</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Dossiers traités en audience :	241	212	203	171
- Maintenus après audience	92	96	88	72
- Annulés après audience	112	58	66	65
- Diminués après audience	35	54	43	33
- Recours Tribunal après audience	2	4	6	1
Conversions	192	3 857	1 184	816

5. Police Riviera



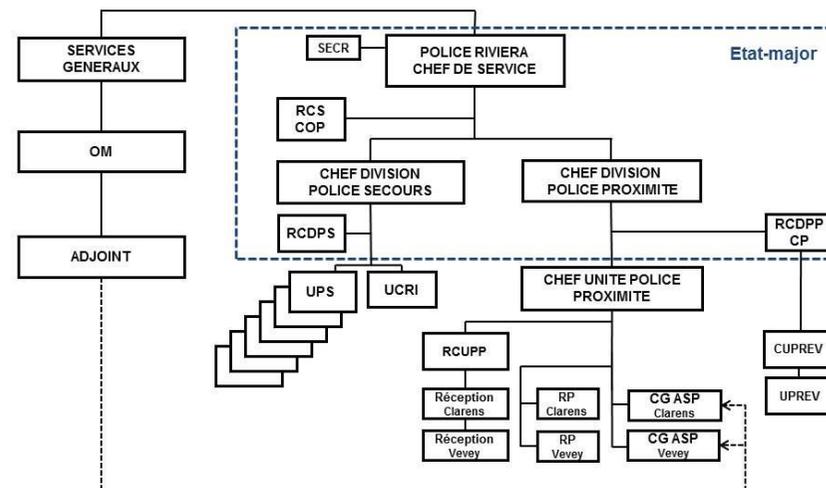
Lt-col Ruben Melikian
Commandant de Police Riviera

5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'**Etat-major** du service ont été redéfinies suite à la restructuration du Service de police en 2019. L'Etat-major est composé de six officiers, à savoir : le Commandant, le Remplaçant du Commandant et Chef opérationnel, le Chef de la Division police-secours et son remplaçant ainsi que le Chef de la Division de proximité et son remplaçant, qui exerce également la fonction de Chargé de prévention.

Structure du Service de police



Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif figurant au budget du Service de police était de 131,4 ETP, composé de policier·ère·s, d'assistant·e·s de sécurité publique (ASP) ainsi que de collaboratrices civiles œuvrant dans les réceptions et au secrétariat du Commandant.

La **Division police-secours** compte 6 unités d'intervention. Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24, est situé dans les locaux de Clarens. Le personnel qui y est affecté gère toutes les demandes d'interventions et la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation.

La **Division police de proximité**, répartie sur les deux sites, englobe les Répondants de proximité, l'Unité de prévention, le personnel des réceptions de Clarens et de Vevey, ainsi que les ASP. Ceux-ci, en plus de leurs missions de contrôle du stationnement, collaborent étroitement avec les policières et policiers afin de renforcer la visibilité de proximité et la prévention sur l'espace public.

Les deux sites opérationnels de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

S'agissant de la formation continue, les policier·ère·s ont pu bénéficier de cinq modules dans le domaine du tir, de la sécurité personnelle et des premiers secours sanitaires. Ces modules permettent de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions de police sensibles. Les ASP ont suivi un module de formation continue sur la proximité et la sécurité personnelle.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des démissions, 16 policier·ère·s, 6 assistant·e·s de sécurité publique et 1 réceptionniste ont quitté l'organisation durant l'année. Le nombre important de démissions de policier·ère·s est notamment la conséquence d'un recrutement massif des Polices cantonales de Vaud, Fribourg et Valais durant l'année 2022. S'agissant des ASP, les départs sont globalement consécutifs à un important travail de fond ayant dû être entrepris par le Commandement afin d'accompagner les changements organisationnels et opérationnels, ainsi que d'améliorer le climat socioprofessionnel.

Les postes vacants de policier·ère·s et d'ASP sont compensés par l'engagement de personnel formé ou appelé à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan.

5.1.3 Etat de situation des infractions au Code pénal

Le nombre d'infractions au Code pénal a légèrement augmenté en 2022 sur l'ensemble du canton. En effet, après plusieurs années de baisse significative, la courbe tend aujourd'hui à s'aplanir. Le nombre d'interventions de Police Riviera est également en légère hausse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policier·ère·s. Cette tendance est influencée également par les opérations particulières qui sont menées, celles-ci touchant des domaines tels que les infractions à

la Loi sur la circulation routière, au Règlement général de police intercommunal (RGPi), ainsi qu'à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement, la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

Dès le début de l'automne, les travaux d'Etat-major sur la pénurie d'énergie prévue en 2023 ont démarré de manière coordonnée avec la Police cantonale et les Polices communales vaudoises.

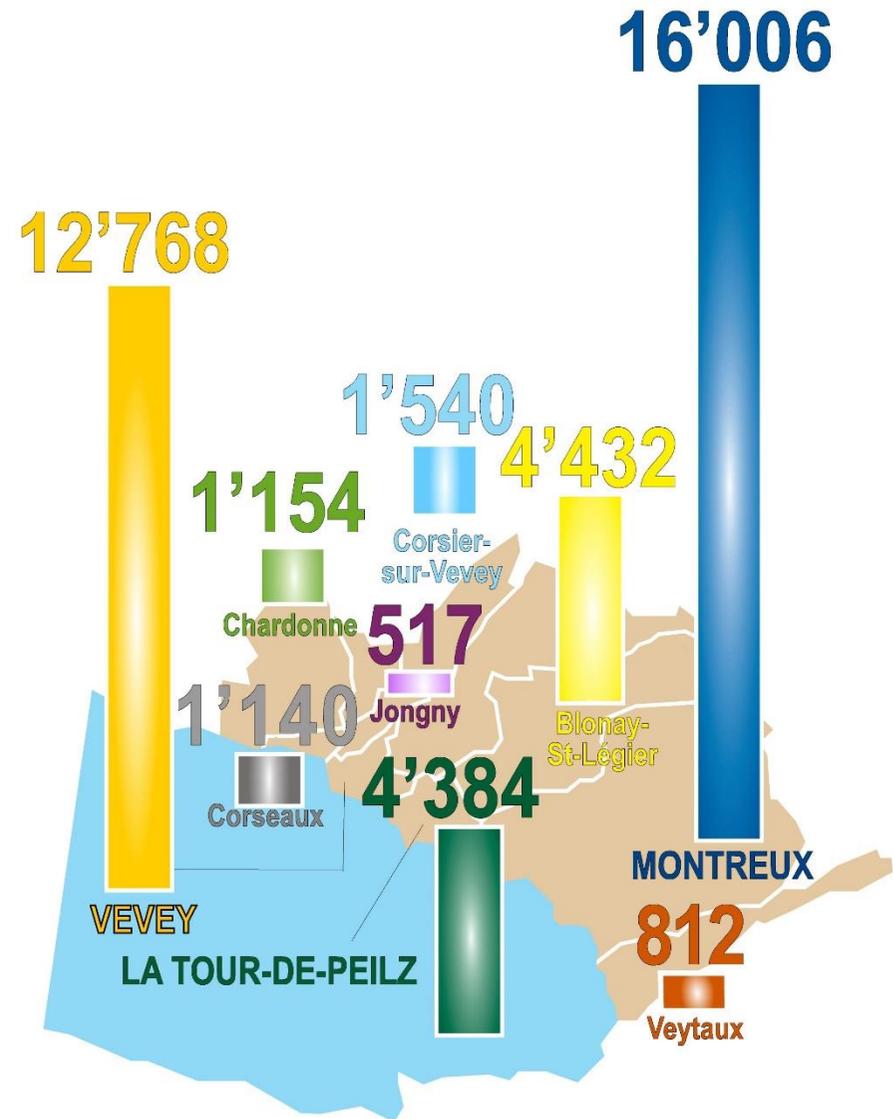
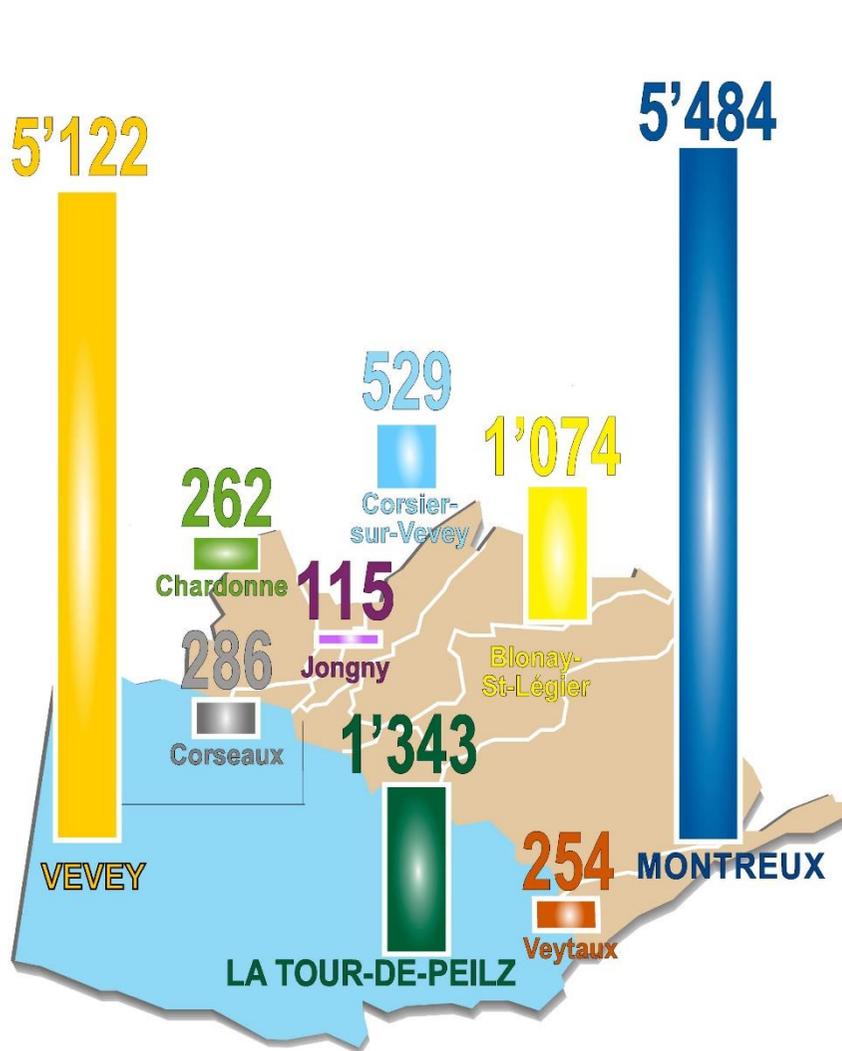
Il s'agit de relever l'excellente collaboration tout au long de l'année avec la Police cantonale vaudoise, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires locaux, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policier·ère·s et les assistant·e·s de sécurité publique.

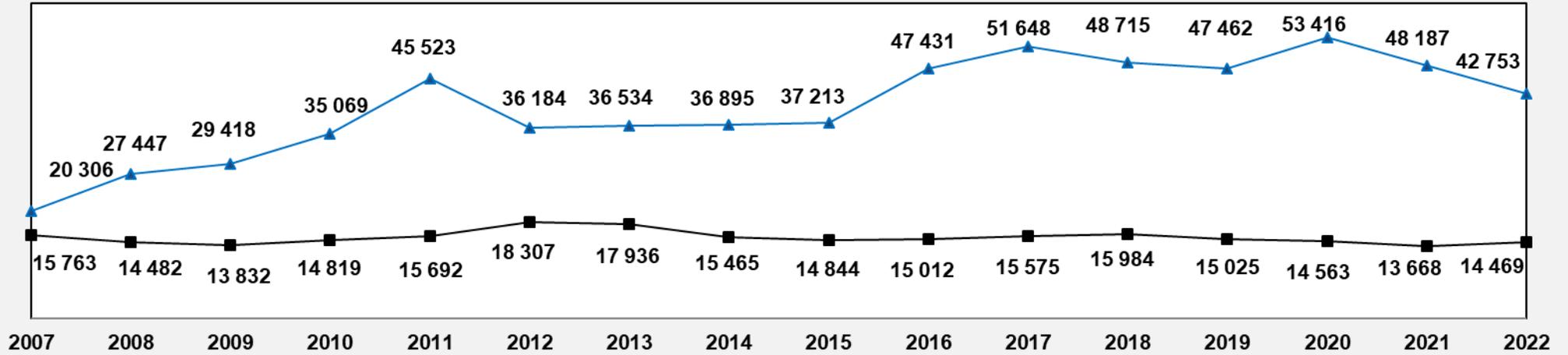
Total des interventions réactives : 14'469

Total des actions proactives : 42'753

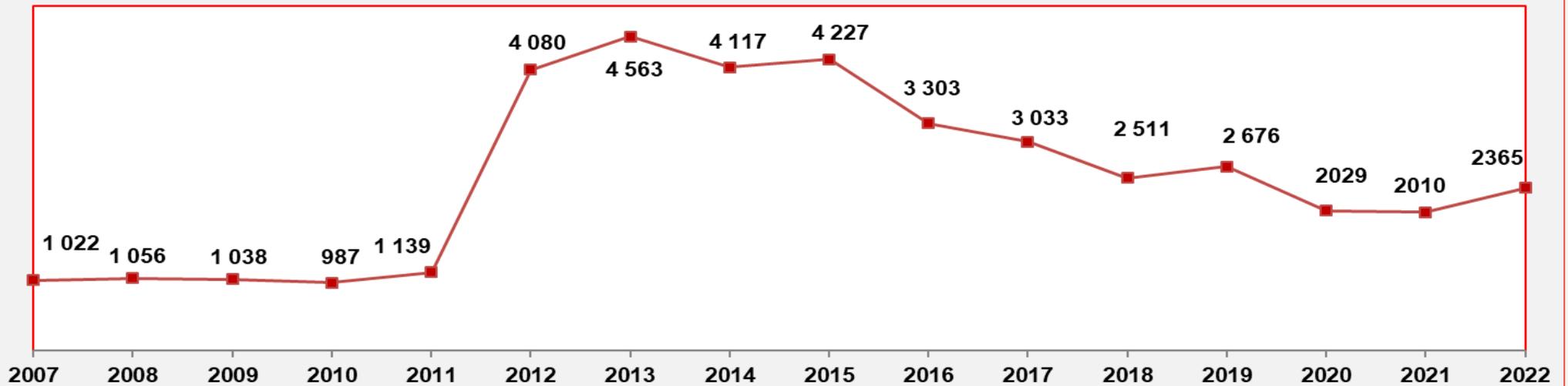


Actions réactives et proactives 2007 - 2022

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



5.2 Division police de proximité



Plt Nicolas Fluri
Chef de la Division police de proximité



Lt Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

Dans le cadre de la restructuration du Service de police en 2019, une nouvelle Division intitulée « Police de proximité » a été créée. Cette Division est riche de plus de 40 collaborateur·trice·s œuvrant dans 4 corps de métiers : les policiers répondants de proximité, les policiers de l'Unité de prévention, les réceptionnistes et les assistant·e·s de sécurité publique (ASP).

5.2.1 Unité de proximité

L'année 2022 a notamment été marquée par la réorganisation des réceptions de l'ASR dans le cadre du déploiement du nouveau concept de police de proximité. Les réceptions de Vevey et de Clarens ont ainsi été placées sous la gestion unique de la Division police de proximité. Cette démarche vise notamment à uniformiser les prestations aux « portes d'entrée » de l'ASR et améliorer l'accueil des citoyen·ne·s. Une proposition de réorganisation, validée par le Comité de direction, a pris effet au 01.01.2022 et comportait les objectifs suivants :

- Adapter les horaires d'ouverture et de fermeture des réceptions aux besoins de la population s'agissant des prestations administratives, tout en tenant compte des principes d'économicité et d'efficacité en lien avec l'affectation des moyens ;

- optimiser les synergies et garantir l'interopérabilité du personnel entre les deux réceptions ;
- réorganiser les tâches interservices de l'ASR dévolues aux deux réceptions ;
- favoriser la présence sur le terrain du personnel de la Division police-secours en le libérant de tâches administratives au guichet ;
- garantir un service systématique aux guichets par du personnel formé spécifiquement à l'accueil ;
- moderniser le concept d'accueil en tenant compte de la vision ASR 2.0 et développer les prestations administratives en ligne.

Sur le plan opérationnel, plusieurs actions de visibilité et de prévention des incivilités ont été menées avec l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Division police de proximité : lutte contre le deal de rue, répression des délits et autres infractions au Règlement de police intercommunal. Le nouveau concept a permis, entre autres, l'engagement de patrouilles mixtes (policiers-ASP). Par ailleurs, les policiers répondants de proximité ont traité plus de 700 réquisitions au profit de la population et des autorités (p. ex : conflits de voisinage, demandes administratives, problèmes en lien avec la circulation et le stationnement, plaintes, troubles à la tranquillité, dommages à la propriété, littering).



5.2.2 Prévention

Le dispositif de prévention de Police Riviera est composé de l'Unité de prévention, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs-trice-s de la Division police de proximité. Il est supervisé par le Chargé de prévention.

5.2.2.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiant.e-s et apprenti.e-s de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs-trice-s sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyen-ne-s par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenancier-ère-s d'établissements, gérant.e-s de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.2.2.2 Actions principales en 2022

Campagnes et actions de prévention



Total annuel	
Durée horaire des actions :	530:40
Personnes touchées :	5735
Nbrs actions :	288

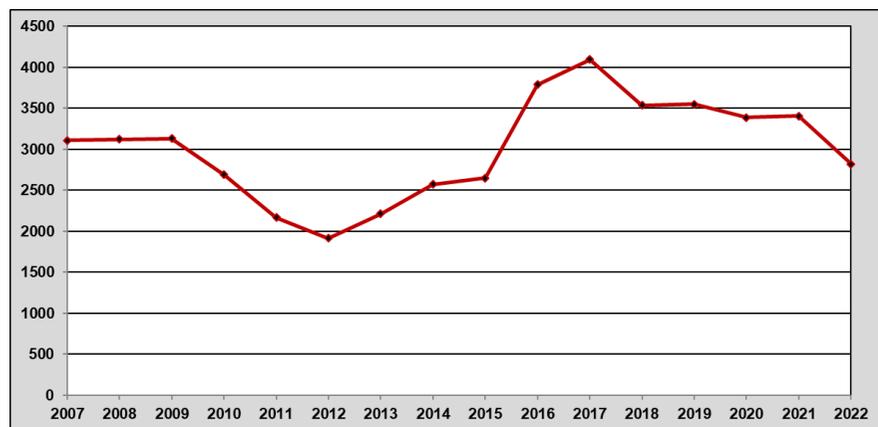
Durée horaire des actions :	22:50	60:20	18:50	69:15	32:00	18:10	146:50
Personnes touchées :	398	408	236	1005	573	671	0
Nbrs actions :	10	23	11	15	96	37	73

Durée horaire des actions :	35:30	14:45	12:00	18:00	40:00	21:10	21:00
Personnes touchées :	320	29	89	1400	306	180	120
Nbrs actions :	1	6	1	2	6	6	1

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	38	42	64	11	28	28	1	19	20	18	17	20	306
Chardonne	8	3	6	6	12	6	0	5	5	5	11	5	72
Corseaux	6	5	8	5	11	7	0	5	19	4	7	9	86
Corsier	7	6	7	5	7	8	0	5	10	8	13	6	82
Jongny	8	8	9	5	8	10	0	4	5	5	14	7	83
La Tour-de-Peilz	52	38	64	39	49	48	3	27	55	23	61	31	490
Montreux	86	92	110	56	91	74	1	58	99	57	95	76	895
Vevey	79	56	96	68	87	82	5	41	49	62	109	61	795
Veytaux	3	4	0	0	1	0	0	3	2	1	0	0	14
Totaux	287	254	364	195	294	263	10	167	264	183	327	215	2 823

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



5.2.2.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires – publiques et privées) 2021 - 2022

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans 473 classes représentant 8'528 élèves.

3 patrouilleurs scolaires adultes ont été formés en 2022, pour la commune de Blonay – Saint-Légier.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans une halle du 2M2C à Montreux, a permis à 695 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera, ainsi qu'à 19 enfants de la Fondation Verdeil de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée.



Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteurs et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de prévention « **délits, incivilités et médias numériques** » a été dispensé dans 44 classes de 8^{ème} année Harmos, représentant 756 élèves, ainsi qu'à une classe de la Fondation Verdeil.

5.2.2.4 Indicateurs de vitesse

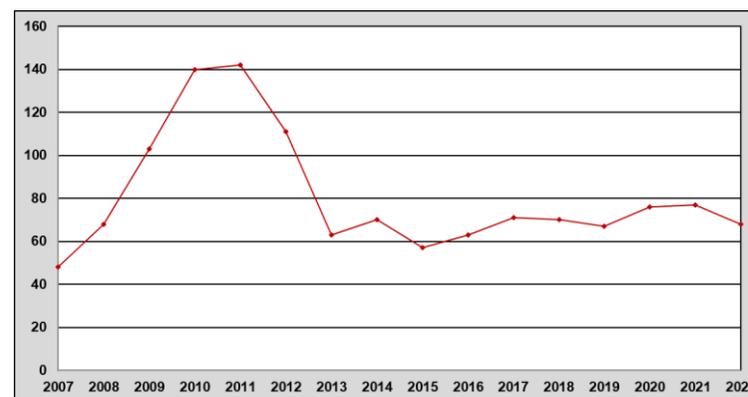
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 77 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse sommaire du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2022

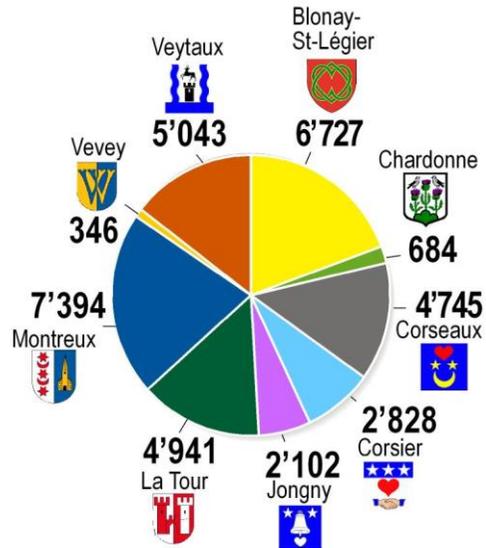
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux		
Blonay-St-Légier	pas de mesure	pas de mesure	2	0	0	2	0	1	2	0	0		7		
Chardonne			0	2	0	1	2	0	1	0	0		6		
Corseaux			1	0	2	0	2	2	0	0	1		8		
Corsier			0	0	4	0	0	0	1	0	0		5		
Jongny			1	1	1	0	0	0	1	0	0		4		
La Tour-de-Peilz			1	0	0	1	1	3	0	0	0		6		
Montreux			1	4	2	3	3	2	2	3	3		23		
Vevey			1	1	1	1	0	1	0	2	0		7		
Veytaux			1	0	0	0	0	0	1	0	0		2		
Totaux					8	8	10	8	8	9	8	5	4		68

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007 à 2022

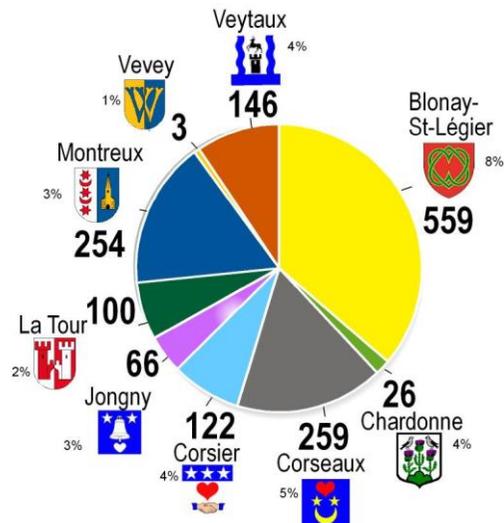


5.2.2.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

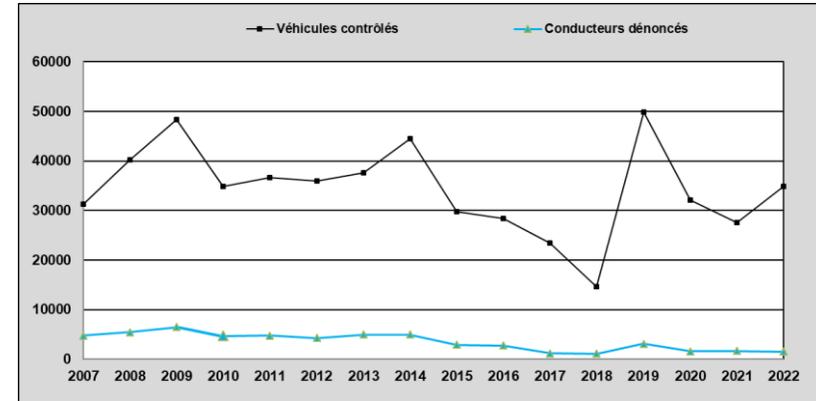
Véhicules contrôlés



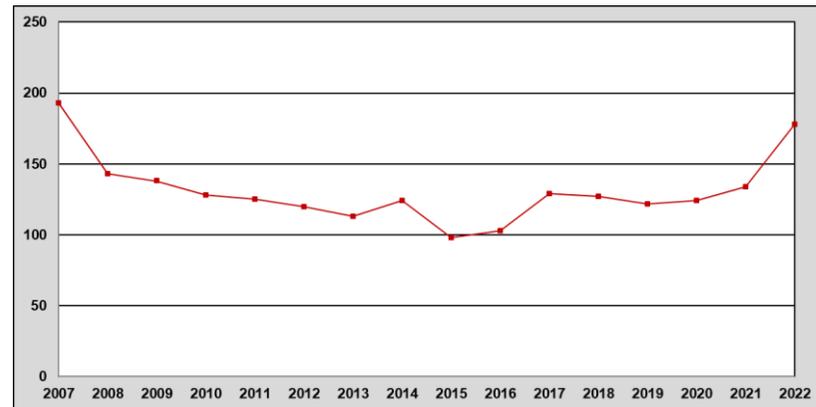
Conducteurs dénoncés



Contrôles radars mobiles 2007 à 2022



Nombre de contrôles radars mobiles 2007 à 2022



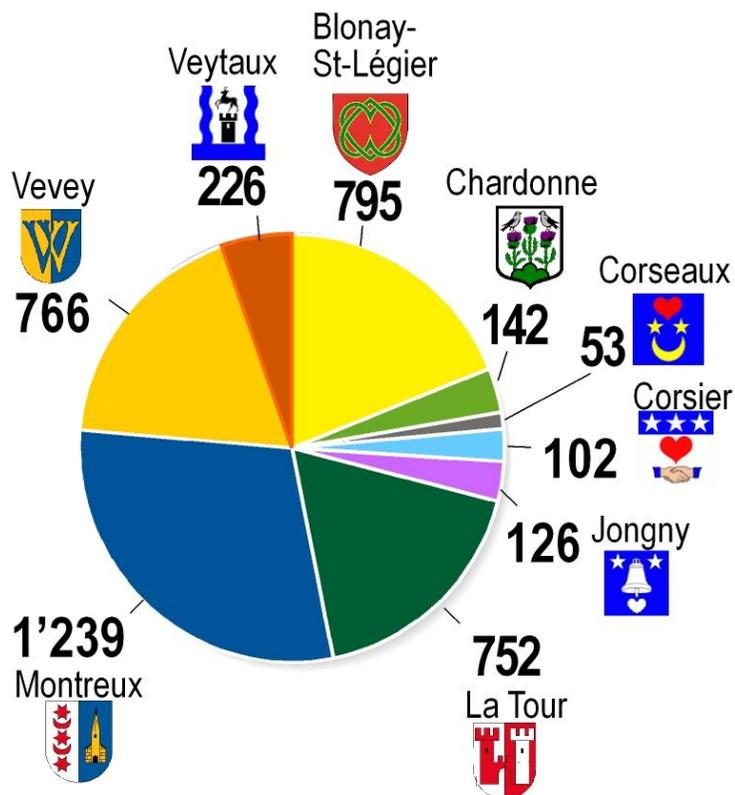
Nombre de contrôles radars mobiles en 2022 par ville

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay-St-Légier	2	2	4	3	4	3	2	3	2	2	2	4	33
Chardonne	1	1	0	1	1	1	1	1	0	0	1	0	8
Corseaux	0	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	8
Corsier	1	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	1	9
Jongny	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	2	10
La Tour-de-Peilz	2	2	3	2	2	2	1	2	2	1	3	2	24
Montreux	4	5	5	4	5	5	1	5	3	2	3	3	45
Vevey	3	3	3	3	3	5	1	2	3	2	3	4	35
Veytaux	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	1	6
Totaux	15	15	18	17	19	18	9	15	12	9	14	17	178

5.2.2.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 4'201



5.2.2.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	0	0	0	0
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	429 461	0	331	331
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	1 181 560	1 810	297	2 107
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	1 093 177	893	960	1 853
Total			2 704 198	2 703	1 588	4 291

5.2.2.8 Activités diverses – partenariats

Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux, pendant les vacances scolaires d'été, les policiers-ère-s ont présenté une voiture de patrouille aux enfants. Ceux-ci ont également pu effectuer un exercice de parcours d'orientation. Cette activité consiste à passer dans différents postes et répondre à des questions en lien avec la prévention.

Police Riviera a participé au 40^{ème} anniversaire du « **passport vacances** » de Vevey & environs. Un stand a été déployé pour l'occasion et un jeu de piste a été organisé. La « voiture-tonneau » de la Gendarmerie vaudoise a également été requise pour l'occasion.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une **formation "polroute"**, dispensée par l'Unité de prévention. Plusieurs personnes ont également été formées pour gérer la traversée de la route par des piétons lors de manifestations.

Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de maintenir les contacts entre professionnels du réseau et de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public. Elle sont également l'occasion d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec la Préfecture du district et les directeurs d'écoles.

Le Chargé de prévention a été requis à 18 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles, d'appartements, ou de petits commerces.

Des **conférences auprès de personnes immigrées** ont également été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques.

Un programme d'information et de prévention destiné aux primo-arrivants a été élaboré en partenariat avec l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants), le CSIR (Centre social d'intégration des étrangers) et la Police cantonale vaudoise. Il a été présenté à 4 reprises en 2022, soit au foyer de La Tour-de-Peilz et de Vevey, ainsi que dans les centres d'accueil de personnes en provenance d'Ukraine, à Montreux et Vevey.

Un **cours traitant de la visibilité** a été dispensé aux jeunes du foyer pour migrants mineurs non accompagnés de Chamby.

Un cours sur les risques et les bons comportements à adopter dans et aux abords des véhicules des **transports publics** - initié par le MOB, en étroite collaboration avec l'entreprise VMCV et Police Riviera - a été donné à 573 élèves de Montreux-Est, de Montreux-Ouest, de Vevey, de Blonay-Saint-Légier et du cercle de Corsier.

Des **conférences de prévention des vols à domicile, dans les transports et sur la voie publique** ont eu lieu à 7 reprises auprès d'un public d'**âînés**.

Des **étudiant.e.s d'écoles hôtelières** ont bénéficié de leçons d'information sur différentes réglementations en vigueur dans notre pays.

En collaboration avec la Police cantonale, un programme de prévention sur le thème des médias numériques a été présenté aux

étudiant.e.s de 1^{ère} année du gymnase de Burier, lors de la semaine précédant les vacances d'automne.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 15 **séances de conciliation, de « recadrage », de bons offices ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités** ont eu lieu en 2022.

Les **responsables de bars** de la fête des Jeunesses campagnardes, du Montreux Jazz Festival et de la foire de Brent ont été rencontrés pour leur rappeler la **législation en matière de vente d'alcool**. Ils ont notamment été sensibilisés à diverses problématiques pouvant survenir lors de la manifestation.



6. Services généraux



Sébastien Piu
Directeur administratif
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations (OCM)
- l'Office de la mobilité (OM)
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- la Communication et Relations publiques
- la Cellule juridique
- la Chancellerie

Quelque quarante personnes (cadres et collaborateur-trice-s) y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites des Communes de Clarens, Vevey et Blonay - Saint-Légier, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)



Cap Stephan Gattone
Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

Le premier trimestre de cette année 2022 a encore été marqué par la pandémie de Covid-19. Peu à peu, la dynamique des manifestations est toutefois revenue à la normale, avec un nombre d'événements finalement supérieur à celui d'avant la pandémie.

Au niveau des ressources humaines, un collaborateur (1 ETP) a pris sa retraite à fin 2022. Il a été remplacé dès le 1^{er} janvier 2023.

6.1.1 Manifestations

La situation sanitaire s'étant quelque peu stabilisée, ce sont plus de 1'000 demandes qui ont été déposées et traitées par les collaborateur-trice-s de l'Office, sur l'ensemble du territoire de l'ASR. Ces demandes ont été effectuées par le biais du Portail cantonal des manifestations (Pocama), par courrier ou encore par e-mail.

Les événements majeurs, tels que le Montreux Jazz Festival et le Montreux Noël, ont connu des records d'affluence. De nouvelles manifestations ont vu le jour, comme par exemple le Vibiscum Festival, à Vevey.

Dans les villes notamment, l'on observe que le besoin d'animations, d'événements culturels et de rassemblements augmente.

6.1.1.1 Quelques manifestations marquantes en 2022

Montreux

- Montreux Jazz Festival
- Course Montreux - Les Rochers-de-Naye
- Montreux Trail Festival
- Freddie Celebration Days
- Montreux Acrobatics
- Montreux Noël



Brent

- Foire de Brent

Chailly

- Cyclo-Cross Riviera

Chernex

- St-Nicolas

Clarens

- Swiss Basketball League Cup
- Fête du pain



Les Avants

- Bukolik Freeride

Territet

- Elle Spirit Open
- Junior Spirit Open
- Revue vaudoise

Blonay – Saint-Légier

- Rallye FVJC
- Migros Hiking Sounds
- Léman Rétro
- Désalpe
- Fête champêtre Riviera
- La Ferme de Noël



Chardonne

- Fête alpestre
- Caves ouvertes
- Jazz au caveau

Corseaux

- Concert disco Châtonneyre

Corsier

- Chaplin Circus Show

Jongny

- Journées de Championnat Unihockey
- Concert d'été

La Tour-de-Peilz

- Riviera Tango Fiesta
- Régate des Vieux Bateaux
- Coop Andiamo
- Cinéma en plein air
- Nox Orae



Vevey

- 125 ans du TCS
- 100 ans de l'Illustré
- Marchés Folkloriques
- Vibiscum Festival
- Street Food Festival
- VIFFF Vevey International Funny Film Festival



Veytaux

- Noble Abbaye des Echarpes Blanches

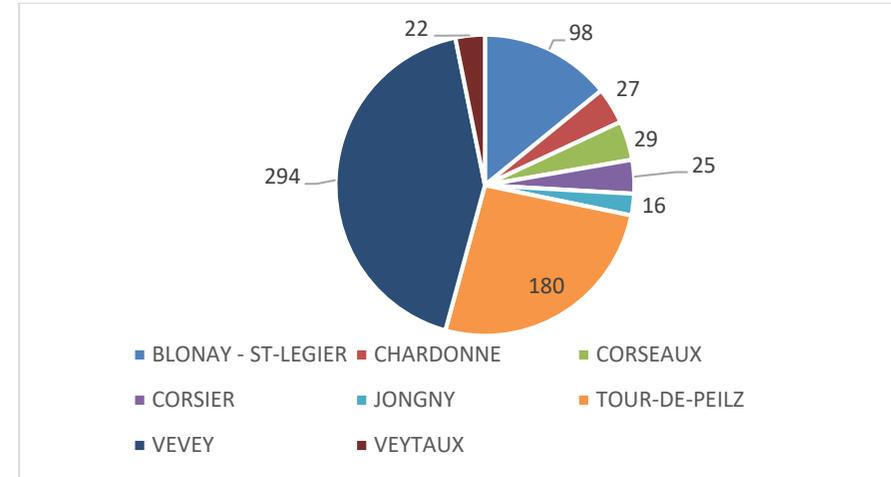
Riviera

- Passage du Tour de France cycliste
- Run Mate Lac Léman

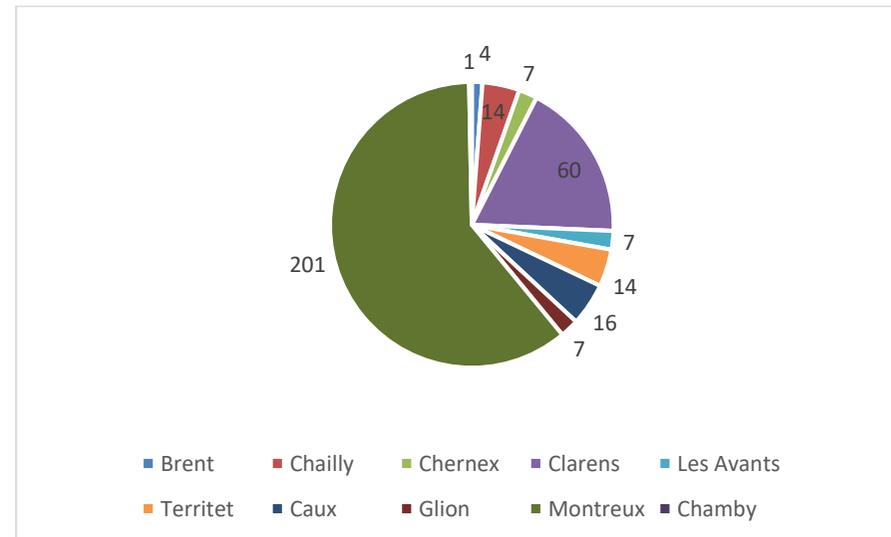


Manifestations sur le territoire de l'ASR (sans Montreux)

Ci-après, une représentation graphique de la répartition des 691 manifestations ayant eu lieu en 2022, par commune membre de l'ASR et hors du territoire de Montreux :

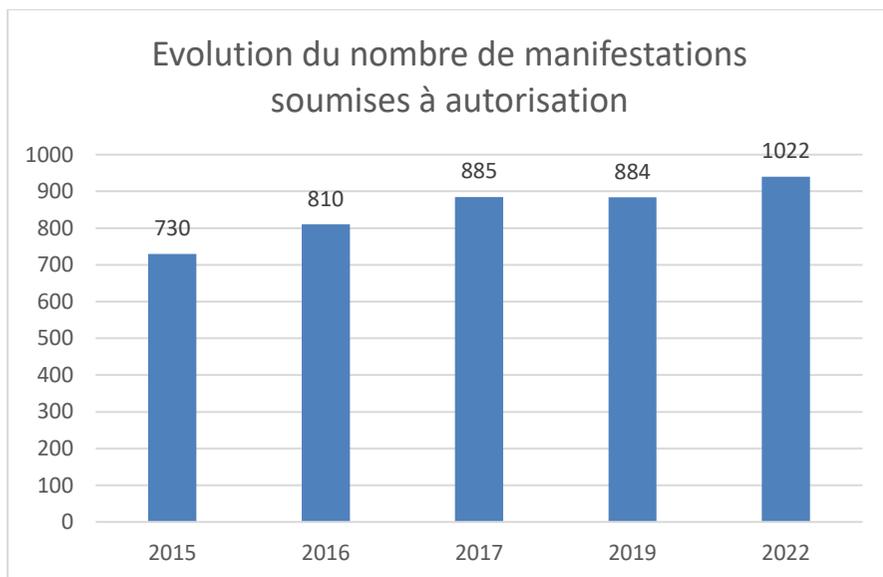


Sur le territoire montreusien (331 manifestations) :



1'022 manifestations se sont ainsi déroulées dans notre région, contre 884 en 2019. Les années 2020 et 2021 ne sont bien évidemment pas représentatives, en raison de la situation liée à la crise sanitaire.

Le graphique suivant illustre la progression constante du nombre de manifestations au cours des sept dernières années, qui est de l'ordre de plus de 40%.



6.1.2 Police du commerce

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires. Une collaboration soutenue intervient avec le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Les relations entretenues avec les communes et les acteurs économiques de la région permettent d'améliorer constamment les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçant·e·s et des citoyen·ne·s. En outre, l'OCM se tient à disposition des Autorités communales pour répondre à diverses sollicitations et apporter son soutien technique.

Après un premier trimestre encore largement marqué par les effets de la pandémie, les divers secteurs occupant la Police du commerce ont repris leurs activités. Cette reprise est intervenue de manière progressive, voire dynamique pour les établissements. Cela a notamment engendré de multiples demandes liées à des prolongations d'horaire et animations diverses (p. ex. musicales).

Une grande partie des forces s'est concentrée sur les demandes émanant des **établissements publics** et des magasins. Une recrudescence des nuisances sonores, mais également une sensibilité plus marquée des riverains à ces dernières - notamment dans les centres urbains - a été constatée. Les nombreuses restrictions ayant limité les activités sociales ont engendré, lors de la fin des mesures, une certaine allégresse auprès des usagers des établissements. Cela a ainsi provoqué, par endroits, quelques nuisances supplémentaires. Les créations et extensions de terrasses destinées à pallier les restrictions résultant de la pandémie y ont également contribué.

Notre Office a effectué de nombreux contrôles en soirée afin de prévenir ces nuisances, en privilégiant le dialogue, la prévention et la sensibilisation des tenanciers et des clients.

Depuis le début de l'année 2022, l'Office du commerce et des manifestations est également compétent pour la délivrance des autorisations destinées aux **artistes de rue**.



Notre Office a également fourni de nombreuses prestations dans le domaine de l'**hébergement en B&B**. A cet effet, il convient de relever l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2022, de nouvelles dispositions légales en matière d'hébergement de courte durée.

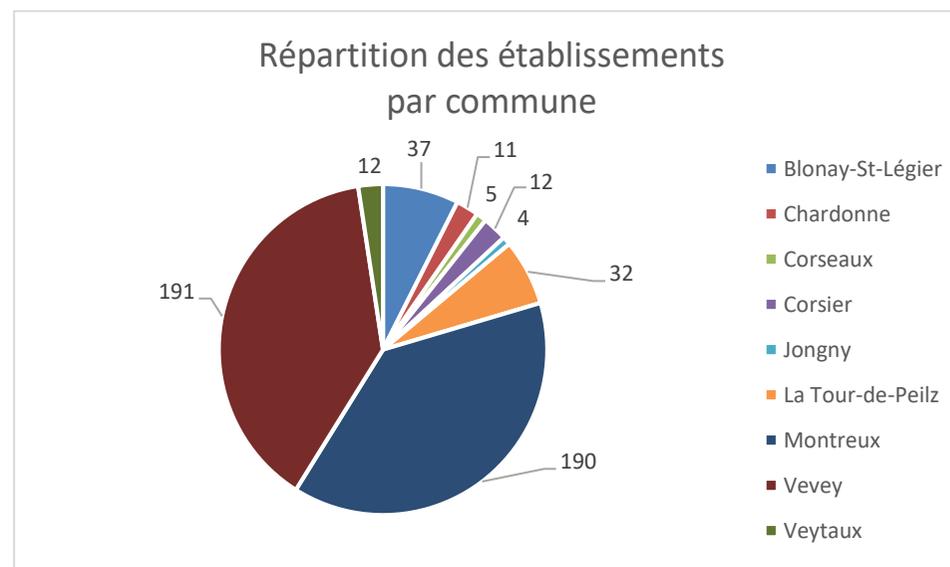
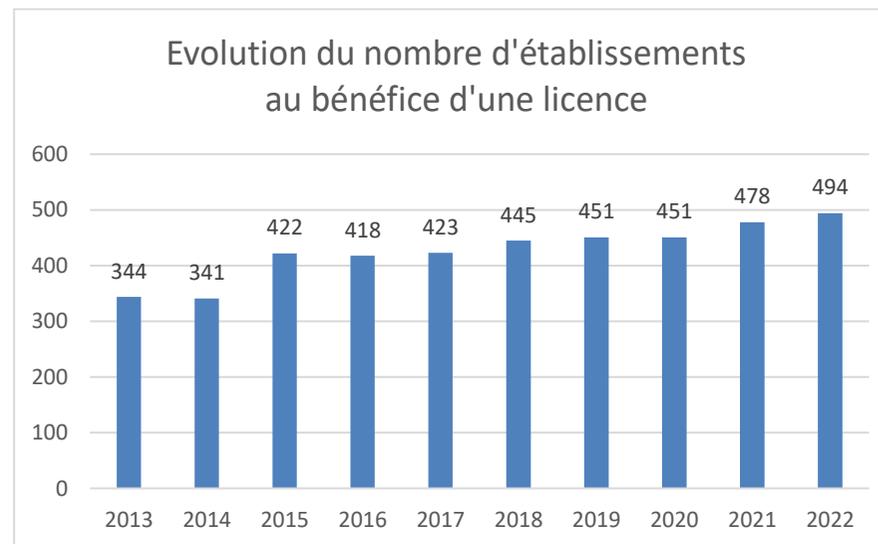
Celles-ci imposent notamment aux loueurs l'obligation de s'annoncer auprès des autorités communales. Ils devront également obtenir une autorisation de changement d'affectation en cas de location de plus de 90 jours par année civile d'un logement jusqu'alors loué sous la forme traditionnelle.

En 2022, l'OCM a également poursuivi la mise en œuvre des **recommandations émises par la Cour des comptes** dans le cadre de son audit portant sur la surveillance des établissements d'hébergement et de restauration.

Concernant notre office, dite Autorité a salué l'important travail réalisé et la rapidité dans la mise en œuvre des mesures. Cela a notamment permis à la Cour des comptes de mettre fin au suivi du rapport d'audit concernant l'ASR, en début d'année déjà.

Plusieurs outils de monitoring des activités de la Police du commerce ont été ainsi développés. Ils ont permis, d'une part, de se conformer aux directives de la Cour des comptes, et, d'autre part et de façon plus générale, d'améliorer nos systèmes de pilotage.

En près de dix ans, le nombre d'établissements présents dans notre région a augmenté de 150, soit une variation d'environ 44 %.



Un autre secteur ayant largement occupé l'OCM durant cette année est celui du **service des taxis**. Le nouveau Règlement intercommunal sur le service des taxis a été validé par le Conseil intercommunal en novembre 2022. Il est actuellement à l'étude en vue de son approbation par l'Autorité cantonale. Cette réglementation a notamment pour but de s'adapter aux nouvelles normes cantonales visant à tenir compte de la thématique des véhicules de transport avec chauffeur (VTC).



6.2 Office de la mobilité



Rocco Volpe
Responsable

6.2.1 Introduction

L'Office de la mobilité (OM) est né du regroupement du personnel administratif de la cellule des Amendes d'ordre, des Offices du stationnement de Vevey et de Montreux, ainsi que des employés de la Signalisation. Il a progressivement vu le jour durant le second semestre 2021.

Il est composé de 18 personnes et constitue une entité transversale en matière de mobilité. Il agit en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

L'ensemble du personnel administratif occupe des locaux sis à Vevey, ceci dans le but de centraliser les forces, d'améliorer le service à la population et de gagner ainsi en efficacité.

Les dépôts et ateliers de la signalisation routière sont situés sur le territoire de la Commune de Blonay - St-Légier. D'une superficie de 700 m², cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 collaborateurs qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

6.2.2 Perspectives d'avenir – Enjeux pour l'Office de la mobilité

La mobilité urbaine est aujourd'hui un enjeu crucial et le sera encore davantage dans les années à venir. C'est pourquoi la volonté d'unir les forces dans ce domaine revêt une importance capitale.

Pour ce faire, l'Office de la mobilité entend implémenter les synergies de groupe, notamment par des formations internes, tout en renforçant le service au public et la collaboration avec les différents Services communaux.



6.2.3 Tâches de l'Office

- L'OM assure la gestion complète des **amendes d'ordre**, en collaboration étroite avec la Commission de police ; ceci en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait au Règlement général de police intercommunal et aux différents Règlements communaux :
 - enregistrement des dénonciations ;
 - envoi de lettres de dénonciation radars et feux ;
 - envoi de diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuite et gestion du contentieux ;
 - traitement du courrier de contestation des amendes ;
 - établissement de dossiers pour la Commission de police.

Aperçu des amendes					
<u>Nombre d'amendes</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Amendes d'ordre	82 942	83 557	61 606	58 913	66 741
Radars	9 918	8 522	9 239	7 851	9 938
Domaine privé	1 867	2 127	1 509	2 264	1 971
Règlement de police	473	626	686	510	399
Stupéfiants	222	165	132	75	60
Total	95 422	94 997	73 172	69 613	79 109
<u>Correspondance</u>					
Amendes maintenues	1 096	1 355	992	1 098	1 290
Amendes annulées/avertiss.	1 477	1 571	1 250	944	506
Total	2 573	2 926	2 242	2 042	1 796
<u>Procédures</u>					
Rappels	33 952	33 024	25 794	22 651	25 548
Ordonnances pénales	14 188	12 847	9 043	8 513	9 923
Sommations	7 028	6 572	4 625	4 798	4 633
Poursuites	3 336	2 857	2 460	2 655	3 229
Total	58 504	55 300	41 922	38 617	43 333

- Les prestations en matière de **Signalisation routière** sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière :
 - légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale ;
 - mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres évènements ;
 - élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises ;
 - réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres évènements ;
 - délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation ;
 - mise en place de dispositifs de circulation et parage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviations, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).



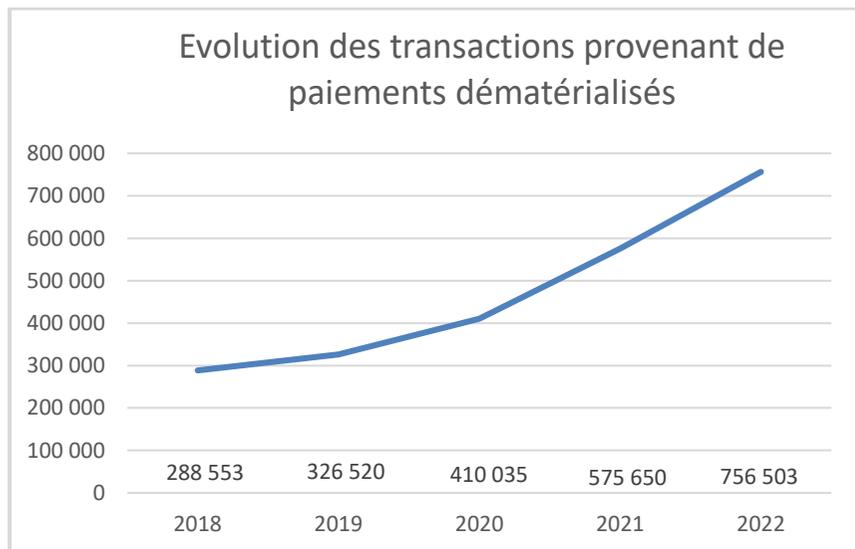
Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2022, à **CHF 3'895.00**. Ce montant, en augmentation, peut être mis en relation avec la tendance au retour à la normale de la situation liée à la pandémie de COVID-19.

- Les prestations relatives au **stationnement** visent à unifier la planification, la mise en place et la gestion dans divers domaines :
 - projets en lien avec le stationnement des véhicules et mesures correctrices ;
 - délivrance de diverses autorisations de stationner ;
 - réception et traitement d'environ 800 demandes de macarons, renseignements au public, gestion et suivi (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation) pour les Communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.



Paiement dématérialisé du stationnement - PayByPhone

L'application de notre nouveau partenaire PayByPhone, disponible dès le début de l'année 2022, a rapidement été adoptée par les usagers. De manière plus générale, les chiffres relatifs au paiement dématérialisé du stationnement sont clairement en hausse au fil des ans. A ce jour, plus de 40% des recettes liées au stationnement proviennent de ce type de paiement.



6.2.4 Statistique

Le tableau ci-dessous présente la totalité des amendes infligées en 2022. Il reflète notamment l'action des assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est constituée par le contrôle du stationnement dans les Communes de Blonay – St-Légier, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de surveillance automatique du trafic (feux de signalisation et vitesse) permettent également la poursuite de nombreuses infractions.

	Blonay - St-Légier	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1 977	151	619	343	54	5 648	34 497	22 422	1 030	66 741
Domaine privé	158	247	36	86	4	102	954	366	18	1 971
Radar	1 329	168	312	223	191	852	1 491	768	371	5 705
Règlement police	17	7	4	6	0	40	167	152	6	399
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	0	0	4 233	0	0	4 233
Stupéfiants	3	2	4	0	0	4	27	20	0	60
Total	3 484	575	975	658	249	6 646	41 369	23 728	1 425	79 109

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit de l'ensemble des services de l'ASR. Au 1^{er} janvier 2022, elle était composée de 5.2 ETP, y compris le personnel de la conciergerie de Clarens.

Durant l'année écoulée, notre unité a accueilli un nouvel informaticien, entré en service le 1^{er} juin 2022, ce qui porte l'effectif à 6.2 ETP au 31 décembre 2022.

Relevons également que le taux d'activité d'une collaboratrice a été augmenté de 30% au profit de la cellule Communication et Relations publiques, soit à 80%, dont 50% pour UTLI.

Ci-après une liste non exhaustive des tâches et projets qui ont été menés durant l'année écoulée.

6.3.1 Informatique

Ce secteur représente la majeure partie du travail de l'unité. Durant l'année 2022, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- entretien, réparation et mise à jour de notre parc informatique composé de 171 PC's ;
- poursuite de la mise en œuvre, en collaboration avec notre Chargée de communication, du nouveau site Intranet-Extranet de l'ASR ;
- instauration de l'archivage et d'un système de validation des factures fournisseurs via la plateforme existante ;
- mise à jour du système d'échanges par voie électronique avec les Offices des poursuites (Sedex) pour notre logiciel comptable et amendes d'ordre ;
- acquisition d'un programme de gestion des séances dont la mise en service a dû être reportée à 2023 ;
- étude visant à s'adapter à la révision de la législation sur la protection des données, en collaboration avec le Service informatique de la Commune de Montreux ;
- migration de notre système actuel de gestion des objets trouvés vers une nouvelle version ;
- dépôt du préavis relatif au remplacement du Registre des entreprises et début des travaux en lien avec ce projet ;
- mise en place d'un processus de gestion du contentieux séparé de celui de la Commune de Montreux ;
- proposition au Comité de direction et commande de 17 postes fixes et 29 PC's portables dans le cadre du renouvellement de l'infrastructure informatique 2022 ;
- modification de notre système de gestion des heures, afin de répondre aux nouvelles règles instaurées en lien avec le travail de nuit ;
- remplacement de toutes les timbreuses de l'ASR par un nouveau modèle, l'ancien n'étant plus supporté par l'application ;

- mise à jour des applications de gestion des amendes d'ordre pour répondre aux différents changements techniques.

6.3.2 Technique

- étude et proposition relatives au remplacement de notre onduleur et ses batteries (ASI) ;
- analyse et mise en place de mesures utiles en prévision d'une éventuelle crise énergétique, soit :
 - installation d'une génératrice pour nos locaux de Clarens, élaboration d'une procédure pour son approvisionnement ;
 - participation au groupe de travail « Pénurie » mis en place par l'ASR ;
 - achat de tableaux électriques indépendants et alimentés par une génératrice – câblage – rallonges – multiprises ;
 - analyse et mise sur pied d'un plan de délestage pour répondre aux exigences du plan OSTRAL ;
 - adoption de diverses autres mesures techniques en lien avec cette thématique.
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification ;
- gestion du système de contrôle des accès (99 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 572 badges) et introduction d'une nouvelle version de ce système permettant la gestion par service.

6.3.3 Télécommunications

- travaux d'analyse en vue du changement de notre central téléphonique, dépôt du préavis et première phase du projet ;
- étude et dépôt du préavis en vue du remplacement du système radio de notre Central de régulation de l'information (CRI) ;
- renouvellement de 20 téléphones portables selon le plan établi ;
- gestion des abonnements et appareils mobiles (260 cartes SIM, 151 *data*, 91 *voice + data* et 18 *voice*) ;

- achèvement du renouvellement des radios portables Polycom ; l'entier de notre parc est désormais constitué par des nouveaux modèles TPH900 ;
- étude et proposition pour l'installation d'un système d'alarme par SMS pour tous les services de l'ASR prévue en 2023.

6.3.4 Véhicules

- remplacement d'un véhicule utilitaire pour l'Office de la mobilité (fourgon signalisation) ;
- suivi de l'entretien et des incidents relatifs aux véhicules des Services généraux.

6.3.5 Locaux

- participation active au projet de rénovation des locaux de police sis à Vevey, en collaboration avec les services communaux concernés ;
- bilan et inventaire des besoins concernant la rénovation des locaux de Clarens.

6.3.6 Divers

- anticipation des mesures en lien avec l'engagement de 27 nouveaux/nouvelles collaborateur·trice·s et le départ de 35 personnes (équipement, moyens techniques, informatique, mobilier et autres).



6.4 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya
Chargée de communication

La cellule Communication et Relations publiques (RP) compte une Chargée de communication œuvrant à un taux d'activité de 60%. Elle a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction et la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR. Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias (26 demandes en 2022) et contribue à l'amélioration de la communication interne au sein de l'Organisation.

Durant l'année 2022, plusieurs projets, qui s'inscrivent dans la stratégie de communication de l'ASR, ont été amorcés, respectivement réalisés :

- accompagnement des mesures de communication liées au partenariat avec l'entreprise PayByPhone (paiement dématérialisé du stationnement) ;
- gestion de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter) ;

- soutien aux différents services opérationnels et administratifs dans le cadre de leurs projets et/ou manifestations ;
- mise en place d'un concept de communication sur le dispositif de mobilité lors de manifestations telles que le Montreux Jazz Festival, le passage du Tour de France cycliste et Montreux Noël ;
- alimentation de la banque d'images par le biais de prises d'images lors d'activités diverses ;
- organisation d'une soirée d'information dédiée aux futur.e.s aspirant.e.s de police ;
- suivi du projet en lien avec la réalisation de la vidéo « Vœux 2022 ».

Durant l'année 2023, d'autres projets ébauchés en 2022 pourront être finalisés :

- soutien aux services opérationnels lors de manifestations d'envergure (Montreux Jazz Festival, Vibiscum Festival, Journée de la Législature, Montreux Noël, etc.) ;
- mise en œuvre du nouveau site Intranet de l'ASR ;
- réalisation de produits de présentation de l'ASR (brochures, articles publicitaires, etc.) ;
- application de la charte graphique de l'ASR à l'ensemble des moyens de communication.

6.5 Cellule Juridique



Olivia Cajuste
Conseillère juridique

La Conseillère juridique a principalement pour mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés. Parmi les tâches réalisées dans le courant de l'année 2022, l'on dénombre particulièrement les suivantes :

- collaboration avec les services opérationnels s'agissant de tout document ayant une portée juridique ;
- aide aux Ressources humaines dans les processus liés au personnel, notamment pour l'établissement de différentes conventions et interventions ponctuelles dans les dossiers sensibles ;
- coopération avec Police Riviera, pour un conseil et un soutien aux policières et policiers lors des diverses procédures liées à leurs activités professionnelles ; en particulier lors de dossiers relatifs à la protection de la personnalité et au droit à l'image ;
- soutien à la Direction pour les communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire ;
- appui au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

Durant l'année 2022, notre Conseillère juridique a fourni à nouveau une contribution active au processus de modification du Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I. Dans ce cadre, elle a participé à une rencontre avec la Commission chargée d'étudier le préavis idoine, des représentants de l'ECA, ainsi que la juriste de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Ces textes ont rencontré l'approbation du Canton à la fin de l'année 2022.

Elle a poursuivi l'activité, initiée en 2020, concernant l'introduction d'actions pécuniaires visant à recouvrer des montants dus à l'ASR en vertu de prestations accomplies par ses services. Elle suit également une procédure judiciaire en lien avec la défense des intérêts de notre Association dans une action en responsabilité contre l'Etat et ses agents. Me Olivia Cajuste prépare les préavis et projets de décision dans le cadre des procédures de recours à l'encontre de frais d'intervention, ceci afin de faciliter le travail du Comité de direction. Elle se charge également du traitement des contestations des frais d'intervention du Service de police.

En matière de dossiers abordant des thématiques d'actualité, l'on relèvera une augmentation des procédures fondées sur la Loi vaudoise du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles et la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information. Me Cajuste a traité plusieurs procédures en la matière, notamment en collaboration avec la juriste du Commandement de la Police cantonale vaudoise, s'agissant des demandes croissantes relatives au contenu du Journal des événements de police (JEP).

En parallèle à ces tâches, Me Olivia Cajuste participe à des projets d'envergure, comme la révision du Règlement général de police de l'ASR du 15 avril 2010.

6.6 Chancellerie



Cédric Monayron
Responsable

6.6.1 Poste

La Chancellerie constitue la plateforme de gestion du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR :

- le courrier entrant est réceptionné à la Poste de Clarens, puis traité et acheminé dans les différents services de l'Association ;
- les envois sortants sont également rassemblés, affranchis et expédiés.



6.6.2 Police

En collaboration avec le Service de police, la Chancellerie est également en charge :

- de la transmission des rapports de police aux Autorités et aux tiers concernés ;
- de l'archivage des dossiers et du traitement des requêtes y relatives (demande de rapport d'accident par une compagnie d'assurance, copie d'une plainte sollicitée par le plaignant, etc.).

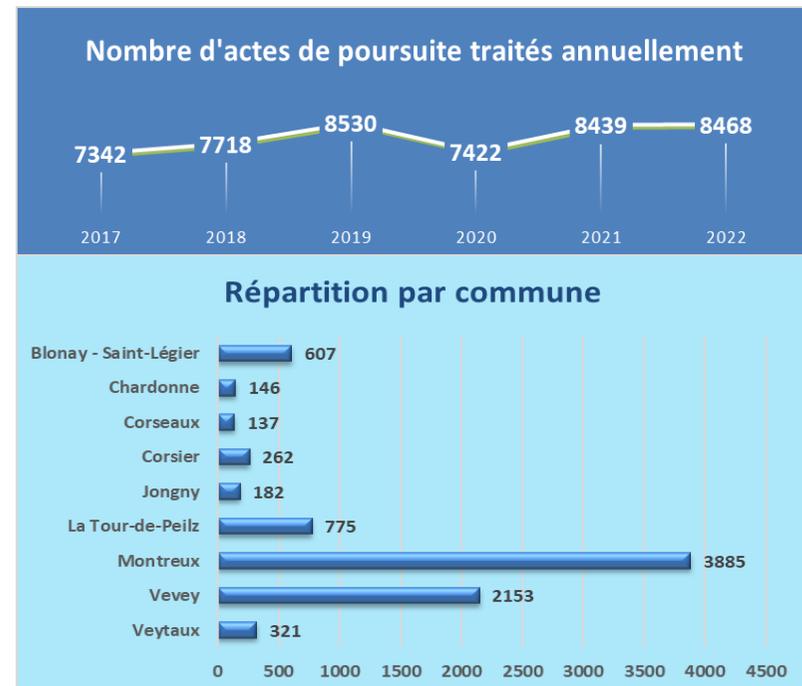


6.6.3 Poursuites

- Mandaté par l'Office des poursuites et des faillites, le personnel de la Chancellerie est chargé de la notification des actes de poursuite. Il s'agit de commandements de payer et de comminations de faillite que la Poste n'a pas pu distribuer.



- Notre devoir est de poursuivre cette mission en nous rendant au domicile des débiteurs/débitrices ou sur leur lieu de travail. En cas d'échec de la notification, ces documents sont retournés à l'Office accompagnés d'un rapport. Dans bien des cas, des recherches complémentaires doivent être effectuées. Abnégation et persévérance sont nécessaires pour mener à bien cet exercice.
- En 2022, la Chancellerie a reçu 8'468 actes de poursuite (soit plus de 160 par semaine). Cela représente le 20% des actes émis par l'Office des poursuites et des faillites du district.



7. Ambulance Riviera



Marc François
Chef de service

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'Etat déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour notre région.



Basée à La Tour-de-Peilz, Ambulance Riviera intervient exclusivement sur mandat de la centrale 144. L'organisation du service repose sur 4 vecteurs de secours en journée et sur 2 durant la nuit. 32 femmes et hommes se relaient pour garantir la disponibilité de ces équipages de terrain.

La centrale 144, ou CASU 144 (centrale d'appels sanitaires urgents) est basée à Lausanne. Elle a pour mission de coordonner l'ensemble des moyens opérationnels du dispositif cantonal.



**URGENCES
PRÉHOSPITALIÈRES
DISPOSITIF CANTONAL**

Le dispositif cantonal, également connu sous l'acronyme « DisCUP », comprend la centrale 144, les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1) et le SMUR (6). Dans certaines régions rurales, des médecins généralistes (REMU) interviennent dans

l'attente de l'arrivée des ambulanciers, ou des premiers répondants non-professionnels, formés aux gestes de réanimation. Par anticipation et pour garantir une couverture territoriale optimale, la centrale 144 peut déplacer des ambulances et les positionner en mode d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.). On parle alors de déplacement stratégique (DS).



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

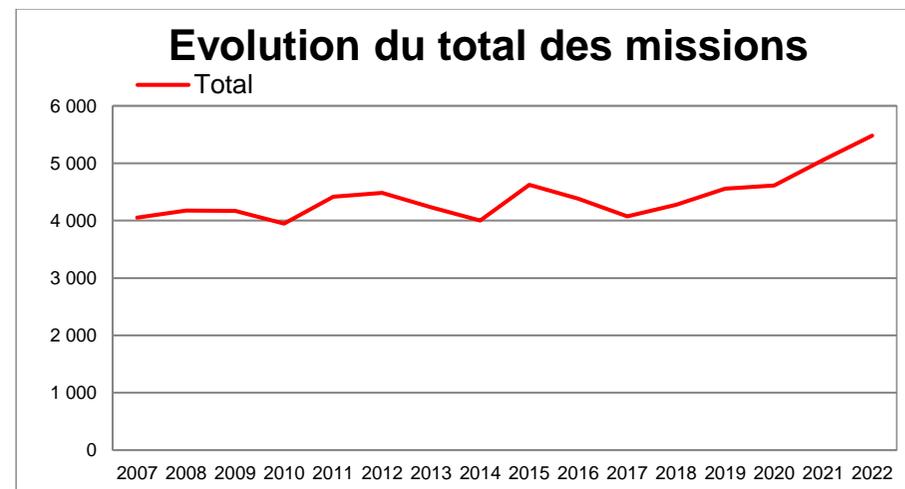
Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient, dans 90% des cas au moins. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme. Pour les P1, les temps d'accès suivants ont été relevés en 2022 :

Région Riviera (9 communes ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	93 %
Total P1 (communes ASR, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	91 %

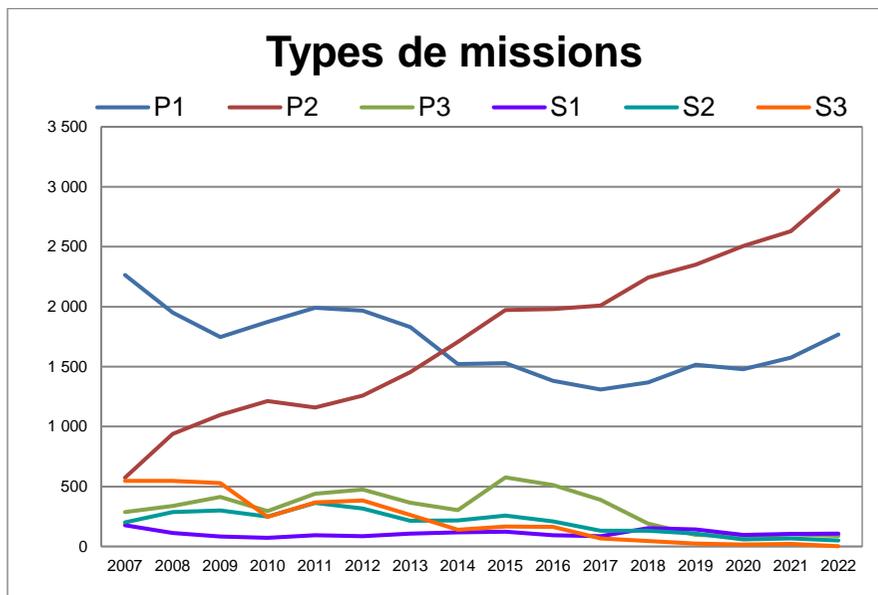
7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité générale

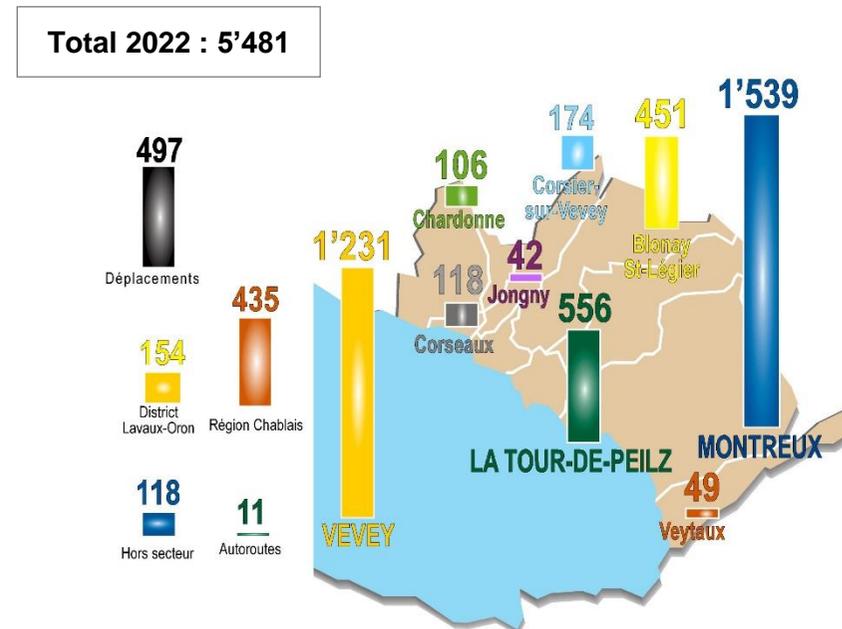
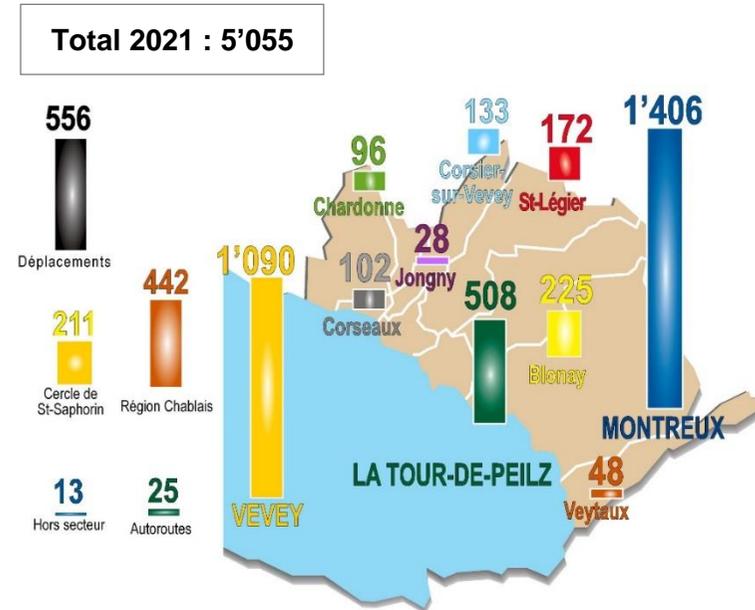
5'481 missions ont été réalisées en 2022, soit 426 de plus qu'en 2021. Sur ce total annuel, 497 sont des déplacements stratégiques.



Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DS	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

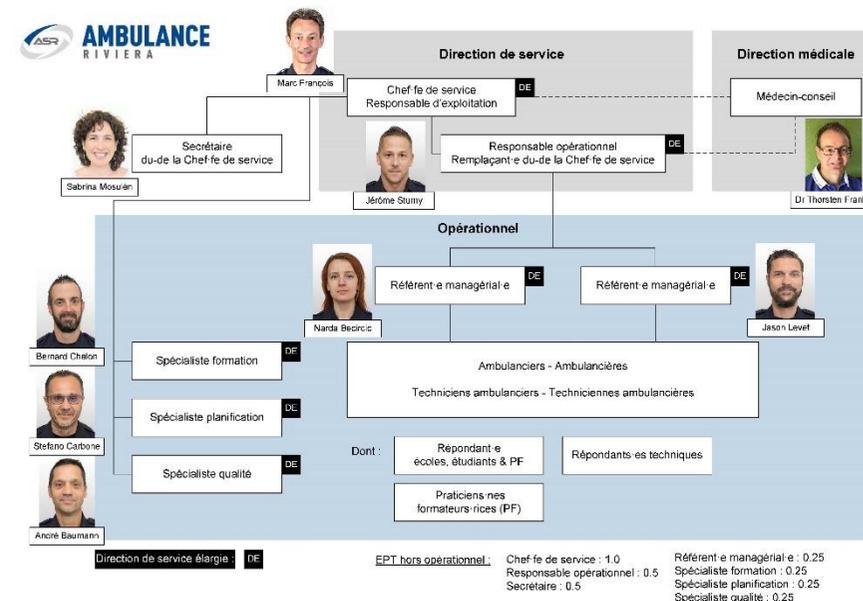
La Direction générale de la santé (DGS) applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. En pratique, les coûts réels de l'exploitation ne sont pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

Depuis plusieurs années, d'intenses négociations sont menées avec l'Etat, en étroite partenariat avec le Service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL). Ces démarches ont été poursuivies en 2022, notamment en prévision de la révision de la Loi sur la santé publique et de la réforme du DisCUP, annoncée par le Conseil d'Etat en mai 2021. A ce jour, les modalités précises de cette réforme demeurent inconnues. Pouvant être instaurée en 2024, l'année qui débute donnera par conséquent lieu à la suite des travaux de négociation. Les éléments sur lesquels le Comité de direction de l'ASR sera amené à se prononcer concernent principalement les principes de financement, domaine dans lequel des changements conséquents sont annoncés.



7.4 Organisation et personnel

7.4.1 Organisation



Première année complète au bénéfice de la nouvelle structure du service, 2022 nous permet de disposer d'un premier bilan, à la suite des mesures organisationnelles décidées par le Comité de direction. D'un point de vue managérial, l'accompagnement du personnel est facilité. Le Responsable opérationnel et les deux cadres de proximité (Réfèrents managériaux), garantissent un encadrement focalisé sur le métier et les aptitudes de terrain. Les collaborateurs spécialisés, ou Spécialistes, gèrent des dossiers-clé, soit la formation, la planification et le management de la qualité, en regard des normes et directives édictées par l'Etat.

Les fonctions de Responsable opérationnel et de Spécialiste qualité seront toutefois mises au concours en 2023, en raison de décisions de réorientation des personnes ayant occupé ces postes en 2022.

7.4.2 Personnel

Hommes		Femmes	
25		8	
76%		25%	
Dont à 100% :	17	Dont à 100% :	5
Dont à 80% :	5	Dont à 80% :	0
Dont à 70% :	1	Dont à 70% :	2
Dont à 60% :	0	Dont à 60% :	0
Dont à 50% :	2 (étudiant)	Dont à 50% :	1 (secrétaire)
Ambulanciers ES : 20		Ambulancières ES : 7	
Techniciens ambulanciers : 5		Technicienne ambulancière : 1	

Total
33 personnes, correspondant à 29 ETP en moyenne sur l'année
3 auxiliaires (ambulancier·ère·s ES), présence occasionnelle



Le 17 octobre, Monsieur Denis Aubry, ambulancier ES, s'en est allé à l'âge de 36 ans, après s'être courageusement battu contre la maladie.

Engagé au sein de l'ASR en 2021, Denis Aubry était immensément apprécié de toutes les personnes qu'il côtoyait dans ses activités professionnelles.

Nous retenons, parmi ses très nombreuses qualités, sa personnalité attachante, ses

compétences, son humanité et son humour.

7.4.3 Taux de rotation

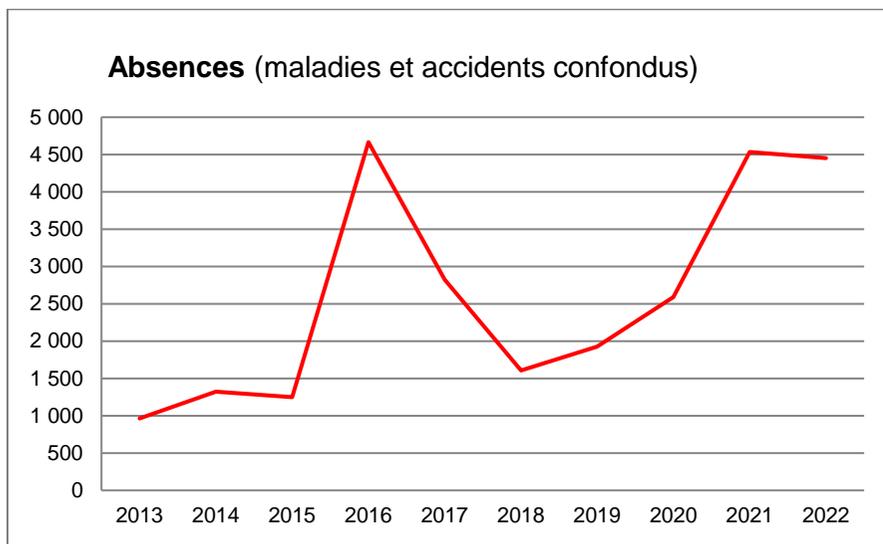
3 démissions sont à relever en 2022. Les deux premières sont motivées par un changement d'orientation professionnelle, la troisième par un départ à la retraite. M. Jacques Champoud, l'un des premiers ambulanciers de la Riviera, engagé par la Ville de Vevey en 1995, a en effet mis un terme à sa longue carrière en fin d'année, après avoir dédié l'entier de sa vie professionnelle aux soins préhospitaliers, principalement sur la Riviera.



Le taux de rotation du personnel ambulancier est ainsi similaire aux exercices précédents, soit inférieur à 10%.

7.4.4 Absences

Les données liées aux absences sont cette année peu interprétables. Des situations de santé particulières ont en effet été relevées chez quelques collaboratrices ou collaborateurs, sans lien manifeste avec leur métier. Phénomène connu et hautement contraignant en termes de planification, le personnel préhospitalier doit pouvoir bénéficier d'une santé parfaite avant de reprendre le travail, notamment suite à une intervention chirurgicale.



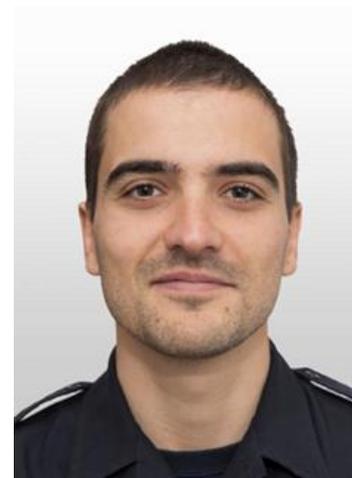
Le cumul des absences en 2022 représente 4'450 heures. Une diminution peu significative est relevée en comparaison avec 2021.

7.5 Formation

7.5.1 Formation en cours d'emploi

Un collaborateur poursuit sa formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Il achèvera son cursus en 2023. Pour cet étudiant, le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et en stages hospitaliers sont à sa charge.

Un collaborateur a terminé sa formation en cours d'emploi et a obtenu le titre d'ambulancier ES en 2022. Il poursuit son activité au sein de l'ASR, désormais à plein temps.



M. Louison Bangerter

Début de 3^{ème} année en juillet 2022



M. Vyasechlav Troendle

Diplôme ES obtenu en juillet 2022

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est de 40 heures de formation continue par personne et par année, quel que soit le taux d'activité de l'intervenant·e. Cette cible est dictée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), organisme fédéral en charge du management de la qualité dans le domaine préhospitalier. Les frais incombent à la DGS, qui intègre ce calcul dans son subventionnement, en regard des ETP alloués.

Durant la pandémie, cette norme a été réduite à 20 heures, tant pour 2020 que pour 2021. 2022 représente donc un retour à la normale, où 95% du personnel a bénéficié de 40 heures de formation continue, ceci malgré les nombreuses absences précédemment décrites.

La formation continue se compose de deux axes principaux : une filière interne – coordonnée par le Spécialiste formation et le médecin-conseil – et une filière externe, au sein de l'école ES-ASUR, ou auprès d'autres entreprises spécialisées.



Le médecin-conseil délègue des actes médicaux aux intervenant-e-s au bénéfice d'un diplôme ES. Ces traitements avancés sont réalisés en autonomie par les ambulancier-ères. Notre directeur médical doit ainsi s'assurer de la parfaite connaissance de ces actes protocolés et procède chaque année à la supervision d'examens de certification, théoriques et pratiques.



Tant Police Riviera que le SDIS Riviera coopèrent activement avec le Service d'ambulances dans des activités de formation et de partenariat. Il s'agit d'une collaboration concrète et quotidienne de ces différents services « feux bleus » dans le terrain.

En collaboration avec l'Ecole d'ambulanciers de Genève (ESAMB), l'ASR a organisé deux jours de formation pour les étudiant-e-s de 3ème année de cette institution, à Clarens, en novembre 2022. Ambulance, Police et SDIS ont ainsi mis sur pied un exercice traitant de la prise en charge de blessés multiples. La Rega et les sections locales de la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL) se sont jointes à l'ASR pour ces activités.



7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice, en formant le personnel interne cité précédemment. Elle répond également aux demandes des deux écoles romandes (ESAMB à Genève et ES ASUR au Mont-sur-Lausanne) en accueillant 10 étudiants-es par année en moyenne, pour des durées allant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi des étudiant-e-s, internes ou externes, engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 formatrices et formateurs. 7 de ces 10 intervenant-e-s sont au bénéfice d'une

formation de praticien-ne IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur-trice avec brevet fédéral).

7.6 Technique

7.6.1 Nouvelles ambulances

Le Conseil intercommunal a accepté le préavis No 10/2021 visant à renouveler deux ambulances. La DGS en ayant fait de même en matière de financement, l'étude de l'aménagement et de l'équipement de nos deux futurs véhicules a été poursuivie en 2022.

Toutefois, le contexte géopolitique actuel impacte sensiblement les processus de production. Les matières premières nécessaires à la fabrication et la transformation des ambulances venant à manquer, plusieurs mois de retard ont été annoncés en début d'année. 12 mois ont ainsi été nécessaires pour que les châssis sortent d'usine, soient livrés en Suisse puis soient acheminés en Belgique pour y être transformés. A ce stade, la livraison est attendue en été 2023.



7.6.2 Pénurie énergétique

Dans le respect du cadre fixé par la stratégie cantonale pour la gestion du risque de pénurie d'énergie, les consignes de la DGS en matière de mesures anticipatives ont été suivies. Les impacts potentiels d'une rupture d'approvisionnement pour notre service ont été minutieusement passés en revue et des solutions recherchées.

La base de notre Service étant équipée de portes motorisées, nous avons acquis une génératrice et avons fait procéder aux modifications de l'installation électrique du bâtiment en conséquence. En effet, l'ouverture rapide de ces portes est indispensable aux départs des ambulances.



Par ailleurs, ce moyen de secours permet de garantir un éclairage des zones cruciales et de procéder à la charge électrique des équipements essentiels. Il s'agit notamment des défibrillateurs cardiaques, des radios (indispensables aux équipes de terrain pour communiquer entre elles) et des téléphones portables.

En cas de rupture durable d'approvisionnement, un plan de repli sur un site alimenté en continu a également été établi. Du matériel de soins a été acquis en quantité, dans le but de viser la meilleure autonomie possible en situation de crise.

7.7 Partenariat

Tous les services opérationnels de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (sous la terminologie de BLS-AED, pour gestes de réanimation de base et défibrillation) et maîtrise des saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie. Rappelons que les policiers interviennent régulièrement en qualité de premiers répondants, lors de suspicion d'arrêt cardiaque, au sein du programme cantonal First Responders. Leur formation est donc cruciale.



Cours délivrés en 2022

Cours combinés BLS-AED & arrêt des saignements (4h30)	
Destinataire	Nombre de participants
ASR - Assistant·e·s de sécurité publique	2
ASR - SDIS Riviera	57
Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	11
ASR - Police Riviera	40
Total des heures de travail pour les instructeurs : 64 heures	

En juin 2022, notre service et son médecin-conseil ont été mandatés par l'Académie de Police de Savatan pour participer à un exercice de synthèse. Celui-ci a réuni plus de 120 personnes, sur le thème du traitement des victimes en cas d'événement majeur.



7.8 Direction médicale

Chaque service d'ambulances intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulanciers·ères. Son rôle est notamment de s'assurer que le personnel paramédical soit adéquatement formé aux actes médicaux délégués. Des examens sont organisés chaque année pour attester de la parfaite maîtrise de ces actions thérapeutiques en autonomie.

Le médecin-conseil est directement concerné par les réclamations ou les plaintes qui portent sur les décisions prises par le personnel de terrain. Il en va de même pour ce qui relève des décisions thérapeutiques.



Dr Thorsten Franke

FMH en médecine interne générale
AFC en médecine d'urgence préhospitalière et hospitalière

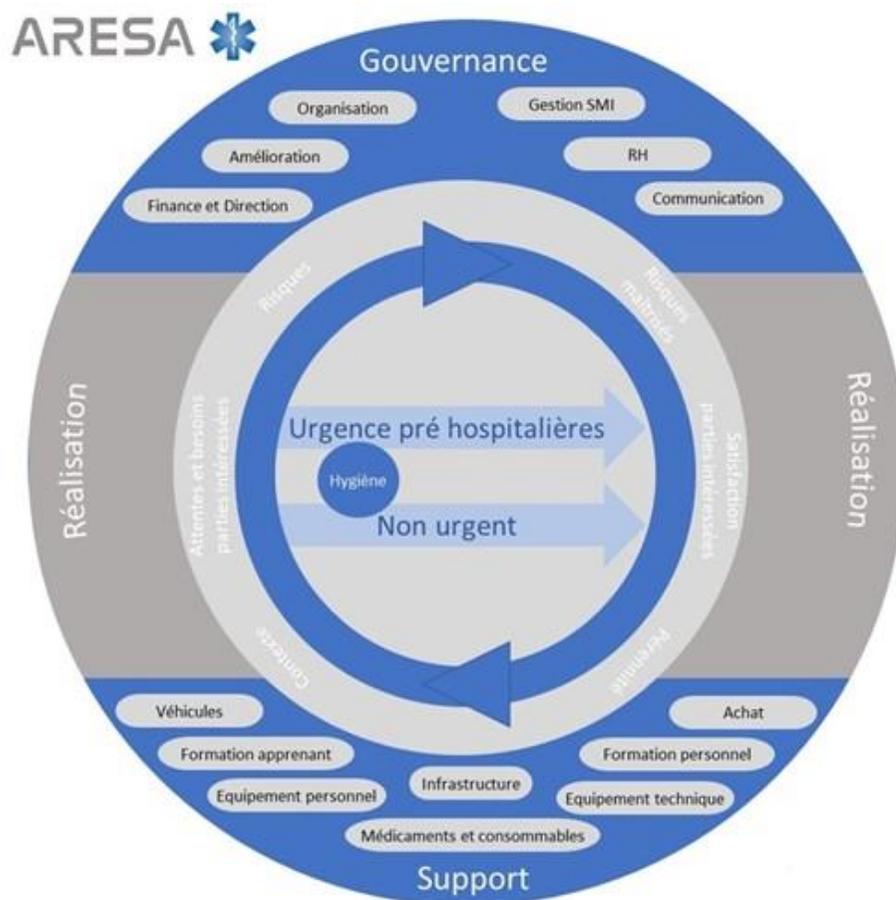
7.9 Management de la qualité

Les services du dispositif cantonal sont soumis à l'obligation d'être certifiés par l'Interassociation de sauvetage (IAS). A la fin avril, notre service a été audité par des experts fédéraux. L'objectif était d'obtenir le renouvellement de la certification, initialement délivrée en 2013, puis renouvelée une première fois en 2018. Les trois axes observés dans l'audit ont été la structure, les processus de travail et les résultats. Au bénéfice d'une importante préparation, Ambulance Riviera a obtenu ce renouvellement, sans qu'aucun complément ni mesure correctrice ne soient exigés.



Afin de mutualiser le travail entre les différents services du dispositif cantonal, l'Association des responsables des services d'ambulances (ARESA) mandate une société spécialisée dans le management de la qualité. Il s'agit de La Maison Yamo Sàrl, qui accompagne les différentes organisations et contribue à mutualiser les forces. Une application nommée DisQnet a été développée dans ce but. Elle permet à tout le personnel ambulancier du canton de disposer de la documentation nécessaire à sa pratique, où qu'il se trouve. L'activité quotidienne est ainsi simplifiée et les exigences en termes de qualité respectées.

Ces travaux collectifs sont désormais suivis de la préparation à la démarche normative ISO 9001, pour laquelle un audit est prévu durant le printemps 2023.



7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics ; agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68	81	99	111
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352	365	398	512
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325	1'243	1'340	1'552
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746	1'748	1'783	1'931
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359	383	460	424
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88	121	115	133
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20	13	21	15
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53	62	61	72
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548	598	778	731
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909	870	887	971
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607	616	633	749
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	29	265	263	291	306
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219	289	324	322
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309	334	382	458
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285	236	291	253
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272	251	272	380
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293	344	359	417
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70	73	78	87
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17	19	30	15
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5	3	9	12
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308	1'316	1'499	1'511
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335	391	341	336
Clinique Cecil	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6	4	2	0
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1	3	1	0
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0	1	1	0
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3	5	6	6
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0	1	0	1
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40	58	91	63
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6	2	2	4
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12	0	0	0
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47	0	0	1
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860	0	0	0
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0	0	0	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728	0	0	0
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383	2'763	2'930	3'323
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136	1'386	1'681	1'747
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055	5'481

8. Protection civile Riviera -Pays-d'Enhaut



Lt-col François Fleuti
Commandant du bataillon Protection civile
Riviera-Pays-d'Enhaut



Maj Philippe Nicole
Remplaçant du Commandant du bataillon
Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut

L'année 2022 a été marquée par l'absence, dès la fin juin, du Commandant François Fleuti. Atteint dans sa santé, il a dû suspendre immédiatement son activité. Son Remplaçant a dès lors pris provisoirement le commandement de l'organisation régionale de Protection civile. Cette situation a nécessité une réorganisation interne et a engendré une charge de travail conséquente pour les collaboratrices et collaborateurs. Ceux-ci ont su faire preuve d'un esprit de solidarité et d'un grand professionnalisme durant cette période. L'amélioration de l'état de santé du Commandant Fleuti permettra une reprise progressive de son activité dès janvier 2023.

Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif du bataillon était de 484 officiers/sous-officiers et soldats placés sous la responsabilité du Commandant. Celui-ci est appuyé par 7 professionnels qui assurent des tâches telles que le remplacement du Commandant, l'instruction et les opérations, l'administration des services et des astreints, la protection de la population et la gestion logistique de l'ORPC. Les missions de la Protection civile visent à protéger et secourir la population, assister les personnes en quête de protection, appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires et protéger les biens culturels. Notre Organisation peut, au surplus, mettre en œuvre des mesures préventives, effectuer des travaux de remise en état et effectuer des interventions en faveur de la collectivité.

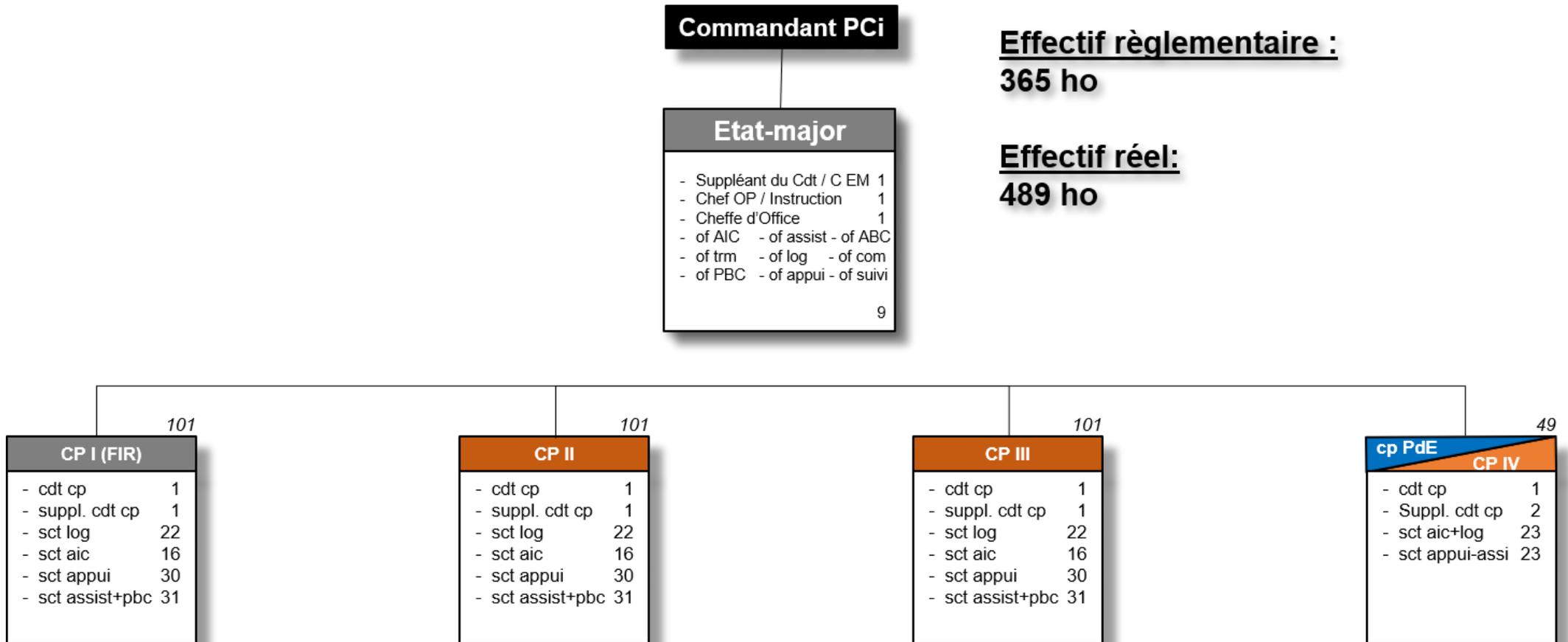
L'année 2022 a débuté dans un climat d'instabilité politique à l'échelle mondiale. En raison de cette situation, la plupart des pays européens, dont la Suisse, ont vu affluer un nombre croissant de réfugiés ukrainiens. De ce fait, la Protection civile a été engagée en soutien de l'EVAM (Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants), afin de réaliser des travaux d'aménagement des lieux d'hébergement. Le spectre d'un conflit nucléaire a remis sur le devant de la scène les abris « antiatomiques ». Pour la première fois depuis l'époque de la guerre froide, la population s'est inquiétée de savoir où se trouvait sa place protégée. Aussi, nos collaborateurs permanents ont été passablement sollicités afin de répondre aux questions de la population à ce sujet. La canicule a également joué les trouble-fête durant l'été, nécessitant à deux reprises l'intervention de la Protection civile. A la même période, le passage du Tour de France cycliste dans notre région a mobilisé deux compagnies de notre bataillon.

L'incertitude quant à l'approvisionnement énergétique de notre pays a bouleversé cette fin d'année 2022. Elle risque hélas d'être encore d'actualité en 2023/24. Dans ce domaine également, la Protection civile réalise une mission prioritaire. Celle-ci vise à soutenir le réseau de transmission radio par l'alimentation des antennes POLYCOM, afin de garantir en tout temps les moyens de

communication des partenaires « feux bleus ». Parmi les nouvelles missions attribuées à la Protection civile dans ce contexte, l'on citera notamment l'appui à la mise en place et au bon fonctionnement de la cellule de crise préfectorale, la formation du personnel communal à l'utilisation des radios, ainsi que la distribution du matériel relatif aux PRU (points de rassemblement d'urgence).

Enfin, il y a également lieu de relever que la mise en application des dispositions contenues dans la loi fédérale qui régit notre activité a eu pour conséquence la libération d'une centaine d'astreints au 31 décembre 2022. Dès lors, notre bataillon sera ramené à 381 astreints au 1^{er} janvier 2023.

8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut

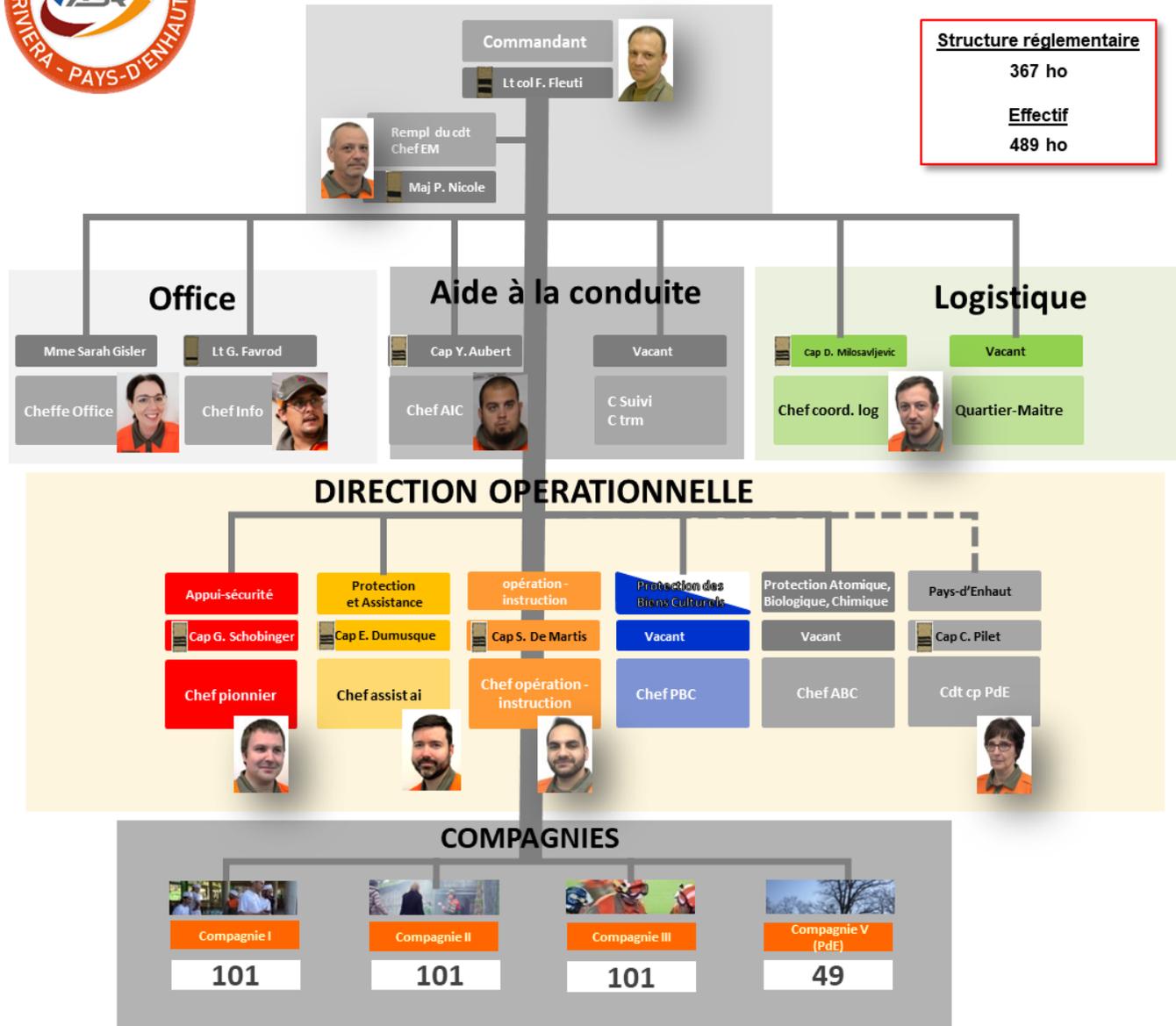




2022

Bataillon Riviera - Pays-d'Enhaut

Structure réglementaire
367 ho
Effectif
489 ho



Au 31 décembre 2022, l'effectif complet totalisait 489 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(657)	(687)	(777)	(755)	(742)	(762)	(741)	(484)
Effectif du personnel FIR	73	67	95	63	67	72	62	57
Effectif du personnel FAR	576	620	682	692	675	690	679	427
Réserve	256	226	374	268	215	-	-	-
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	969	913	1151	1023	957	762	741	484

CORPS RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif actif du personnel Riviera – Pays-d'Enhaut FIR + FAR	(777)	(755)	(742)	(762)	(741)	(484)	(489)
Effectif du personnel FIR	95	63	67	72	62	57	50
Effectif du personnel FAR	682	692	675	690	679	427	439
Réserve	374	268	215	-	-	-	-
Total contrôle de corps Riviera – Pays-d'Enhaut (les chiffres entre parenthèses ne sont pas compris dans le total)	1151	1023	957	762	741	484	489

2016 = fusion des ORPC Riviera et Pays-d'Enhaut

Les réserves sont sous le contingent cantonal au 01.01.2019

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Officiers EM	14	12	12	12	8	11	10	8
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(2)	(0)	2	2	1
Officiers, cdt de compagnie	2	2	2	2	4	5	6	4
Officiers, chef de section	22	22	27	12	12	12	8	10
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	21	19	19	15	13	13	12	11
Sous-officiers (sgt, cpl)	72	74	79	63	64	60	65	44
Appointés et soldats	526	558	638	655	641	659	638	406
TOTAL	657	687	777	755	742	762	741	484

CORPS RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Officiers EM	12	12	8	11	10	8	4
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(2)	(0)	2	2	1	1
Officiers, cdt de compagnie	2	2	4	5	6	4	8
Officiers, chef de section	27	12	12	12	8	10	12
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	19	15	13	13	12	11	9
Sous-officiers (sgt, cpl)	79	63	64	60	65	44	44
Appointés et soldats	638	655	641	659	638	406	411
TOTAL	777	755	742	762	741	484	489

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2022, 16 nouveaux astreints ont été attribués à la Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (RPE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division Protection civile, à Gollion.

D'une durée de deux semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- Instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues ;
- Instruction spécialisée de 8 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut

Recrues	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s
Préposé AIC	13	156	5	60	3	36	3	36	0	0	2	24	1	12
Préposé assistance	14	168	14	168	10	120	9	108	3	36	10	120	8	96
Pionnier	13	156	2	24	4	48	6	72	3	36	3	36	5	60
Logistique	0	0	2	24	0	0	1	12	0	0	0	0	0	0
Préposé constr-mat	2	24	0	0	0	0	2	24	0	0	1	12	2	24
TOTAL	42		42		17		21		6	72	16	192	16	192

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels. En effet, la loi conformément à la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 20 décembre 2019 prévoit que les personnes astreintes sont convoquées chaque année à des cours de répétition de 3 à 21 jours (art. 53 al. 1 LPPCi). Les cadres et spécialistes peuvent, quant à eux, être convoqués chaque année à de cours de perfectionnement de 5 jours au plus (art. 52 LPPCi).

En 2022, le programme d'instruction a repris un rythme « traditionnel » et les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme		1	1	1	
CR EM	1	1			
CR AIC					
CR DON DU SANG			3		
CP I	1	2	1		
CP II	1	2	1		
CP III	1	2	1		
CP VI (PdE)	1	1	1		
CR LOG/chauffeurs			1		
CR FIR			5		
CR GRID			6		
TOTAL	5	9	20	1	35

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	4
CR instr FIR - GRID	6
CR instr FIR - AIC	0
CR instr FIR - mat	0
CR instr FIR PdE	0
rap activité FIR	0
TOTAL	10

CR : Cours de répétition

GRID : Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile

Au niveau des membres de la FIR, ce sont 11 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera – Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 35 services d'instruction, totalisant 2244 jours de service, qui se sont déroulés sur le territoire de la Riviera et du Pays-d'Enhaut.

Après deux années placées sous le signe de la situation d'urgence avec l'engagement lié à la pandémie, la proportion des jours de service est à nouveau en faveur de l'instruction.

L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a une récidive, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire.

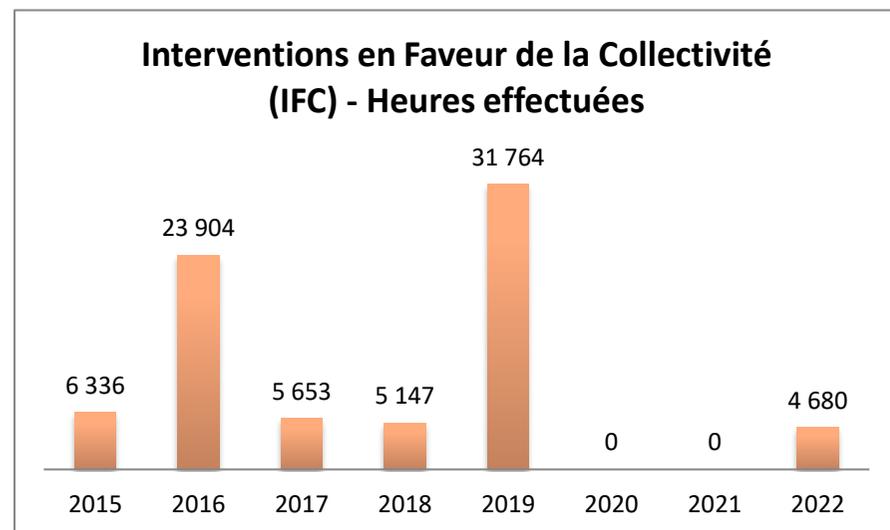
En 2022, 46 dossiers ont été traités contre 24 en 2021. Il est à relever que 19 situations ont été dénoncées au Ministère public :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dossiers classés sans suite	32	15	20	10	16	15
Avertissements	37	26	15	1	0	12
Dénonciations	5	9	9	22	8	19
Exclusions	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES DOSSIERS TRAITES	74	50	44	33	24	46

8.3 Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

En 2022, la situation sanitaire s'étant améliorée, le déroulement de certaines manifestations a été à nouveau possible :

Services	Prestations	Pers.	Jours de service	Heures
IFC	Tour de France cycliste	272	312	2496
IFC	Montreux Jazz Festival - CECe	61	257	2056
IFC	Lausanne Marathon	16	16	128
TOTAL		349	585	4680



2016 = Fête Fédérale des Musiques et Tour de France
 2019 = Fête des Vignerons

Les effectifs requis sont convoqués en respect des dispositions prévues par l'article 53 LPPCi ; l'article 46 de l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi) précise les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les IFC :

- Le demandeur n'est pas en mesure d'assumer ses tâches par ses propres moyens et l'intervention est d'utilité publique ;
- L'intervention est compatible avec le but et les tâches de la protection civile et elle permet aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ;
- L'intervention ne concurrence pas de façon excessive les entreprises privées ;
- Les projets pour lesquels la protection civile apporte son soutien n'ont pas pour objectif premier la réalisation d'un profit.



8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

Durant les premiers mois de l'année 2022, l'ORPC Riviera-Pays-d'Enhaut, en collaboration avec l'ORPC d'Aigle, a été mobilisée pour la mise en place et l'exploitation d'un centre de vaccination pour l'Est vaudois, situé en proximité de la gare d'Aigle.

À deux reprises, la FIR a été alarmée pour activer le plan DELESTA, qui consiste à dévier la circulation autoroutière sur les routes cantonales.

Suite aux événements survenus en Ukraine, la PCi a œuvré en soutien à l'Etablissement Vaudois pour l'Accueil des Migrants (EVAM) pour les travaux de mise en place de futurs centres d'hébergement.

L'été 2022 a été particulièrement critique au niveau des températures. Le médecin cantonal a ordonné l'activation du plan canicule par deux fois, en juin et en juillet. Dans ce cadre, la Protection civile est intervenue en appui des communes, pour contacter et parfois rendre visite aux administrés vulnérables face à la vague de chaleur.

En fin d'année, en raison la crise liée au risque de pénurie énergétique, le Conseil d'Etat a mis en place un dispositif dénommé INOPIA. Il a pour objectif de se préparer aux risques de délestage, coupures de courant partielles ou encore « blackout » électrique. La PCi a été mandatée pour mettre en place et exploiter, sous la conduite du Préfet, une cellule de crise préfectorale (CCP). Cette dernière doit être prête en tout temps à gérer une potentielle crise.

Service	Type d'engagement	pers.	Jours de service	heures
ISU	CATA-CORONA-COVID-19-4	54	482	3856
ISU	Delesta A9 - Avril 2022	12	12	96
ISU	CATA UKRAINE-MONTREUX	28	256	2048
ISU	Canicule - Juin	9	29	232
ISU	Canicule - Juillet	7	28	224
ISU	Delesta A9 - Août 2022	12	12	96
ISU	Inopia-AIC_CCP	2	5	40
TOTAL		124	824	6592



8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

En 2022, la distinction entre FIR et FAR n'a pas véritablement été pertinente. Effectivement, toutes les ressources ont été engagées conjointement dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19, des conséquences de la crise en Ukraine, ainsi que du plan INOPIA.

Les statistiques tiennent compte de tous les jours de Protection civile effectués durant l'année 2022 (Ecole de Formation de Base – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

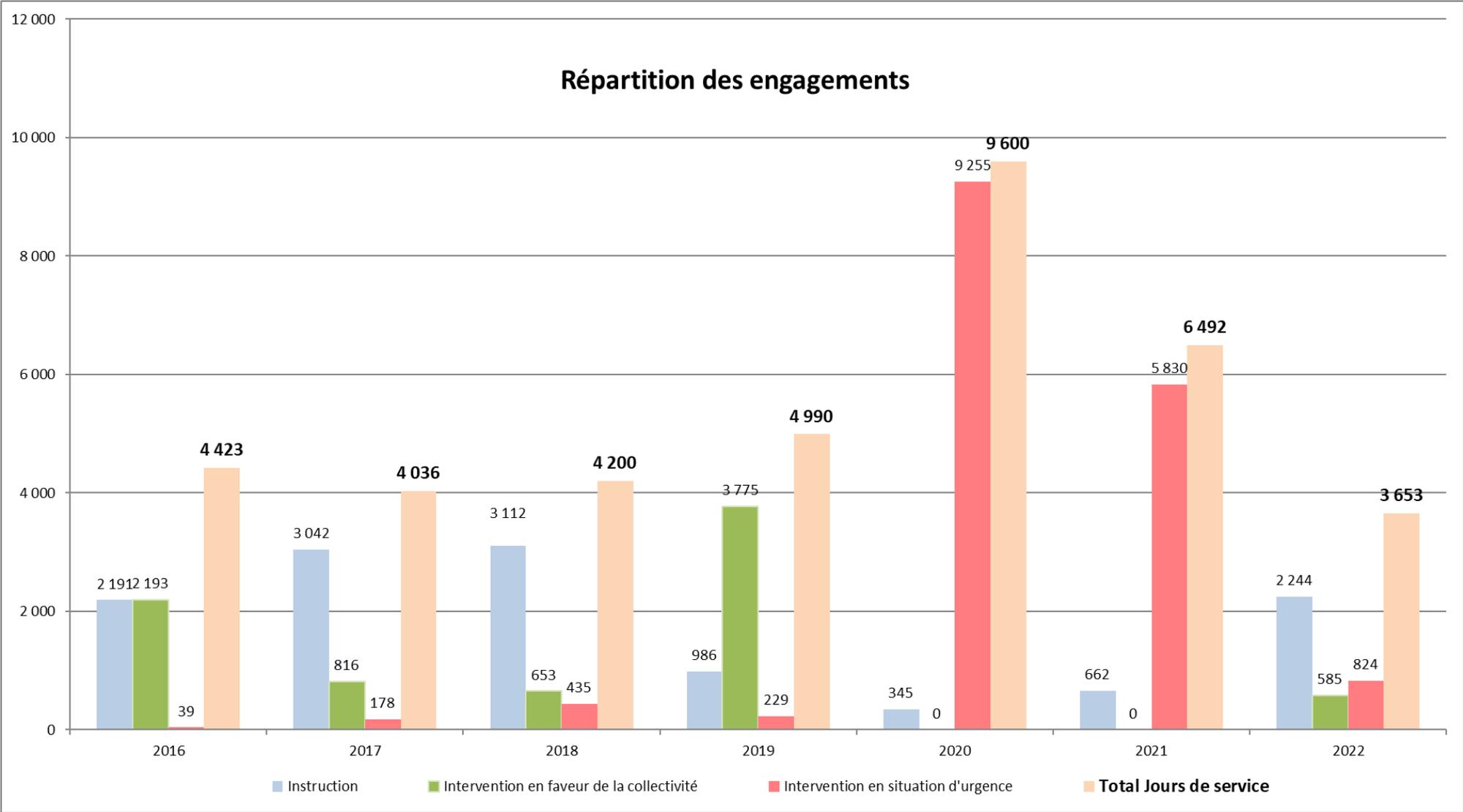
Statistique des jours de service effectués par les membres de la FIR et de la FAR au 31.12.2022 à la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg.

	Nb. pers	Jours de service 2022	Jours de service pers 2022
TOTAL	489	4162	8,5

FIR & FAR = moyenne de 8.5 jours de service par personne contre 13.5 en 2021 et 13 en 2020



Statistiques régionales



9. SDIS Riviera



Maj Jean-Marc Pittet
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Alors que les besoins pourraient augmenter à l'avenir en raison de l'évolution des risques – par exemple les événements naturels liés aux changements climatiques – le nombre de sapeurs-pompiers suisses ne cesse de décroître depuis 20 ans, selon les statistiques tenues par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP). Les sapeurs-pompiers, dont la plupart des corps fonctionnent sur la base d'un système de milice, comptent aujourd'hui un peu plus de 80'000 membres. Il y a dix ans, ils étaient 100'000 et 200'000 il y a vingt ans. De nos jours, une part importante de la population n'est plus disposée à s'engager en dehors du cadre professionnel et familial, comme c'était le cas il y a encore quelques décennies. Cette tendance se confirme également dans notre canton, respectivement dans notre Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS), où l'on observe une diminution constante des effectifs. Pour l'heure, cette baisse significative n'affecte pas la capacité d'action sur le terrain ; ceci grâce notamment à l'acquisition de matériel plus performant, ainsi qu'à des tactiques et techniques d'intervention en constante évolution. Plus que leur volume total, ce sont la disponibilité réelle et la répartition géographique des forces qui s'avèrent cruciales.

Cette baisse des effectifs doit aussi être appréhendée au regard de la durée d'incorporation, qui diminue également. Elle se situe à environ 7 ans dans l'ensemble du canton. Pour l'heure, elle s'élève à 11 ans au sein du SDIS Riviera.



Feu de cheminée à Corseaux, février 2022

Le volontariat contemporain a connu des profonds changements et doit être à même d'affronter de nouveaux défis. Il n'est plus issu majoritairement du secteur secondaire et est moins stable, tant géographiquement que professionnellement. Les nouvelles générations sont en quête de sens et privilégient l'épanouissement personnel ainsi que les perspectives d'évolution. Elles recherchent avant tout un équilibre global, dans lequel l'activité de sapeur-pompier volontaire (SPV) doit s'inscrire. Ces changements de paradigmes doivent être valorisés au sein de notre service en privilégiant le côté humain et la possibilité de pouvoir s'épanouir. Une formation accélérée et une autorité de sens – et non seulement de grade – constituent probablement des facteurs clés du succès.

9.1.1 Recrutement

La campagne commune de recrutement au niveau romand, planifiée tous les premiers jeudis du mois de novembre, a permis d'engager une vingtaine de nouvelles recrues. Celles-ci rejoignent le SDIS après avoir suivi le cours cantonal de formation de base. Cette campagne constitue l'occasion de rappeler que les pompiers sont tous animés par les mêmes valeurs, sans discrimination, sans distinction d'origine, de performance physique ou de genre. Cet important travail de communication ne permet toutefois pas de compenser les départs.



9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Au 31 décembre 2022, le bataillon du SDIS Riviera est composé de 184 sapeurs-pompiers volontaires et permanents. Par ailleurs, 40 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs.

Considéré globalement, l'effectif est adapté. En moyenne, avec 2 à 3 interventions par jour par 6 sapeurs-pompiers mobilisés, l'on dénombre, en théorie, 30 interventions par an par pompier. Or, en pratique, chaque pompier n'effectue pas le même nombre de sorties. Cet effectif, qui peut apparaître globalement suffisant, présente cependant des faiblesses de disponibilité durant la journée, en semaine. Dès lors, la permanence d'officier est assurée par un collaborateur permanent.

Outre les SPV, le service compte neuf SP permanents, dont six membres de l'Etat-major et trois ayant une vocation technique. Une collaboratrice est employée à des tâches administratives et n'intervient pas sur le plan opérationnel. En principe, la défense contre l'incendie repose donc sur les SPV. Les collaborateurs permanents interviennent en complément, de manière systématique et sur toutes les interventions, en fonction de leur localisation géographique. De manière à soulager les SPV et réduire la charge pour les employeurs, les interventions mineures (non urgentes), sont prises en charge, dans la mesure du possible, par les collaborateurs permanents.

"Casernes"	Sapeurs							Sous-officiers							Officiers							Totaux						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montreux DPS	20	20	20	20	20	20	19	15	14	15	19	20	18	18	11	10	10	9	9	8	7	46	44	45	51	49	46	44
Vevey DPS	26	30	25	21	26	25	24	14	16	15	12	14	15	15	10	10	9	10	11	10	10	50	56	49	46	51	50	49
Saint-Légier DP S	9	9	7	10	11	11	12	13	9	8	7	8	9	10	5	2	4	5	6	6	6	27	20	20	22	25	26	28
Jongny DP S	13	8	11	9	11	11	16	11	10	11	13	11	10	9	12	10	9	9	8	9	9	36	28	31	31	30	30	34
DAP	70	55	63	54	26	0	0	3	2	3	1	1	0	0				1		0	0	73	57	66	53	27	0	0
EFDPS	31	39	37	17	32	25	20															31	39	37	17	32	25	20
Permanents					1	0	0	2	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	4	6	6	7	8	8	7	8	9	9
Pers. admin.																									2	1	1	1
Totaux	169	161	163	131	127	92	91	58	54	55	55	57	55	55	43	37	37	39	38	39	38	270	252	256	229	223	187	185

La conduite des interventions de nuit et le week-end repose sur des officiers volontaires, qui assurent un tournus établi pour chaque caserne, toutes les 5 à 6 semaines. En fonction de la situation et de l'ampleur de l'événement, un officier de direction se rend sur place afin de soutenir le chef d'intervention dans ses décisions. Il peut également lui fournir un appui visant à mettre en place une structure de conduite. Cette fonction est assumée par les officiers permanents et répartie au moyen d'un tournus hebdomadaire.

9.3 Organisation opérationnelle

Le Détachement de premier secours (DPS) comptabilise une légère augmentation de son effectif avec 155 sapeurs-pompiers qui assument l'ensemble des missions.



Accident de la circulation sur l'autoroute A9, avril 2022

L'Arrêté sur le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours du 15 décembre 2010 (AsecSDIS) précise qu'à l'intérieur du périmètre du secteur d'intervention qui lui est attribué, le DPS doit être en mesure d'engager les moyens entre 15 et 18 minutes au maximum dans les régions urbaines et entre 20 et 23 minutes dans les régions extra-urbaines (art. 5 AsecSDIS), en principe pour le 80% des interventions.

9.3.1 Sites opérationnels

Les 9 communes de la Riviera sont couvertes par 4 sites de premières interventions situés à Jongny, Blonay - Saint-Légier, Vevey et Montreux. Les catégories fixées par l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions confiées aux différents sites.

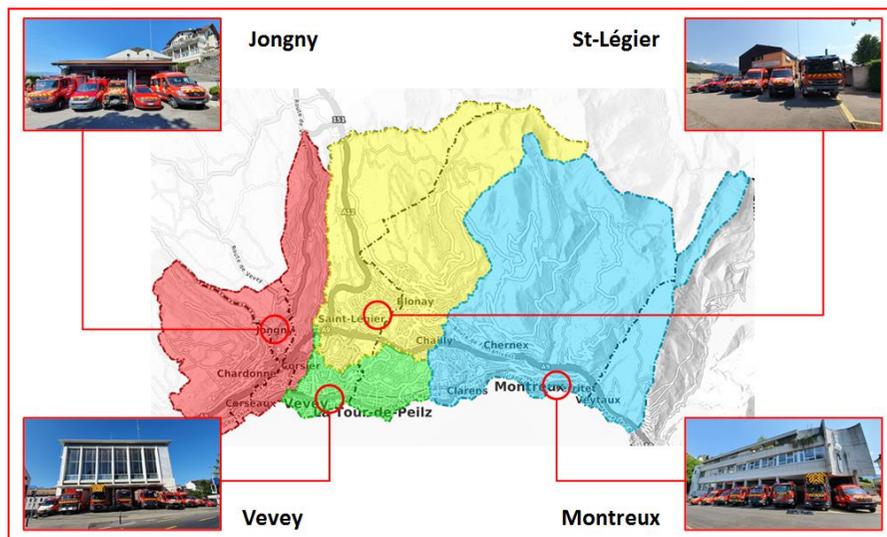
Ainsi, toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels, ainsi que la lutte contre les événements biologiques et chimiques pour les deux premières phases d'interventions.

La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires, telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, ainsi que les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention, respectivement des missions de secours routier.

La caserne de Montreux, en plus des missions de base, a pour compétence les missions pour le secours routier, l'appui à l'aide de moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment par des moyens spécifiques de ventilation. Elle dispose également d'un véhicule poste de commandement engagé lors de toutes situations conséquentes en priorité dans l'Est du canton.

Le rattachement à une caserne intervient selon un critère communal : la logique de la domiciliation. L'intérêt personnel et les motivations sont néanmoins pris en compte dans l'incorporation des SPV. La double incorporation (p. ex. être incorporé de nuit et de jour dans

deux casernes différentes) permet de tirer profit de la disponibilité de nos ressources.



Cartographie des secteurs d'interventions

La Municipalité de Jongny a décidé de ne pas renouveler le bail de la caserne qui arrive à son terme le 31 décembre 2023. Consciente que le projet de la future Maison de la sécurité publique et du dispositif de sécurité comporte des enjeux importants et que des inconnues subsistent, la Municipalité est néanmoins disposée, en fonction de l'avancement des différents projets, à discuter de la prolongation du bail d'année en année.

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'ECA et par la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 23 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par nos partenaires, ainsi que 2 bateaux et diverses remorques (barrages pour les hydrocarbures, ventilation, motopompes, etc.).

Le parc de véhicules est composé de :

- 6 véhicules tonnes-pompes ;
- 2 échelles automobiles de 30 mètres ;
- 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique ;
- 2 véhicules de secours routier ;
- plusieurs véhicules polyvalents.

Le SDIS a réceptionné un nouveau véhicule modulaire composé de deux berces, l'une de lutte contre les hydrocarbures et une seconde de protection chimique. Ce véhicule stationné à Vevey fournit des équipements de protection spécifiques, du matériel de détection, d'obturation, de colmatage, de récupération des produits, etc.



Véhicule modulaire de lutte contre les hydrocarbures et de protection chimique

9.3.3 Equipements individuels

Dans le but de garantir et de renforcer la sécurité et le confort de nos intervenants, l'ECA a fourni de nouveaux équipements individuels de protection. Il s'agit d'une tenue de lutte contre le feu et une seconde pour les interventions techniques.



Nouveaux équipements individuels

Des détecteurs monogaz individuels équipent dorénavant nos chefs d'intervention. Ce matériel signale avec précision et fiabilité la présence de concentrations dangereuses de monoxyde de carbone.

Le SDIS s'est également vu doté d'une porte d'entraînement au forçage, support pédagogique pour l'apprentissage de l'ouverture de portes avec des outils adaptés.

9.3.4 Bilan des interventions

Le SDIS étend son activité dans une zone qui est plutôt considérée à risque. Globalement, l'occurrence des crues, coulées de boue, et sécheresses estivales est en augmentation.

En 2022, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 922 événements, qui ont généré 9'031 heures de service. Il s'agit du nombre d'interventions le plus élevé depuis la création du SDIS. Le mois d'août a été le plus chargé, en particulier la nuit du 17 au 18. En effet, l'on a comptabilisé une cinquantaine de mobilisations, suite aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.

Différents engagements de longue durée ont marqué le SDIS Riviera cette année :

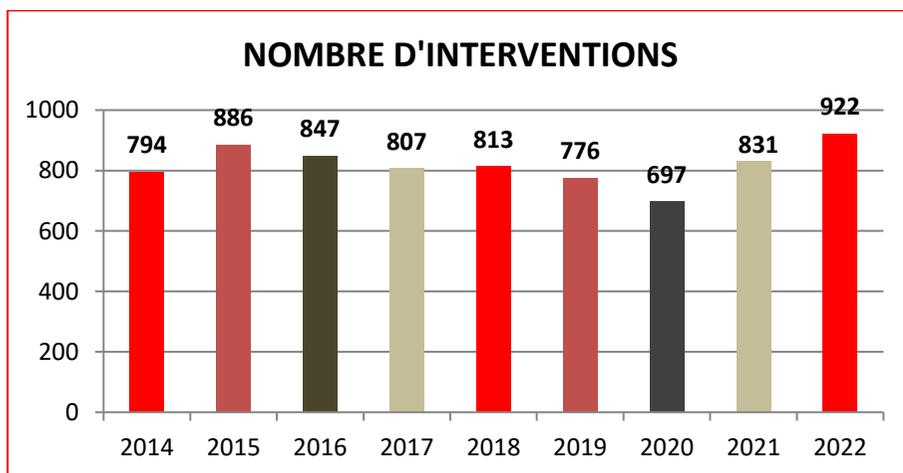
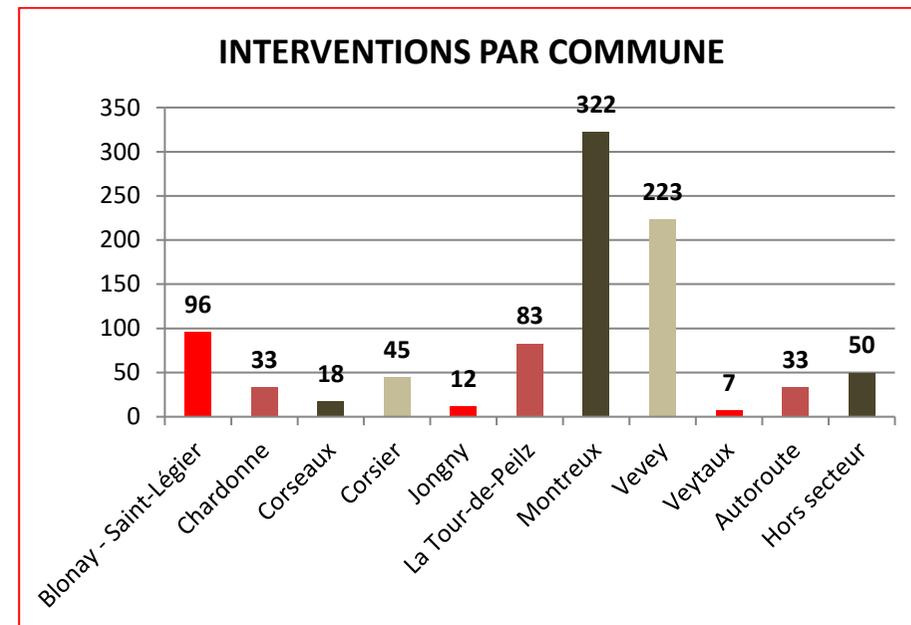
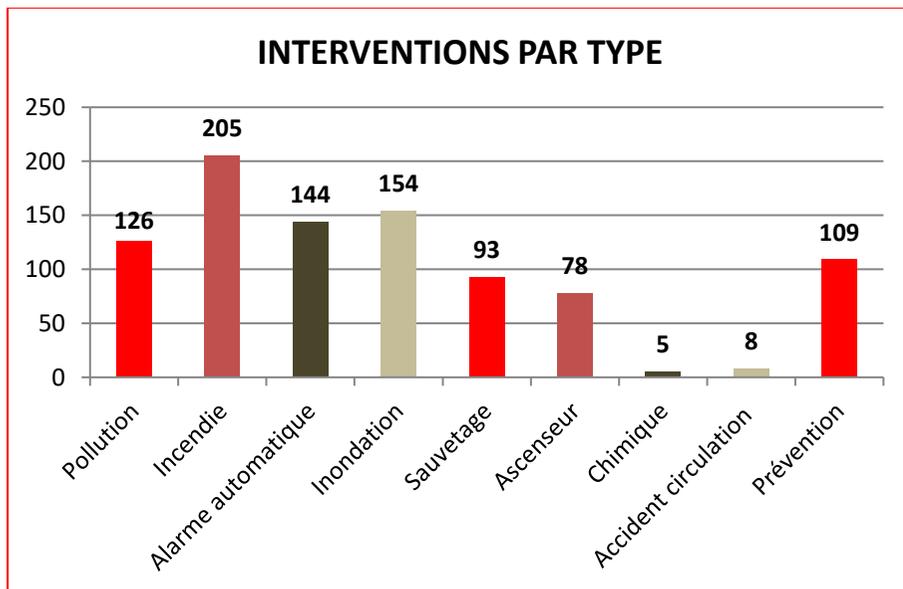
- pollution dans le Léman au large de Montreux pour un bateau immergé suite aux intempéries ;
- série de feux intentionnels (de déchets, de végétation, de cave, etc.) en ville de Vevey ;
- renfort avec le véhicule poste de commandement pour un feu de restaurant d'altitude au col du Pillon.

A noter la parfaite collaboration avec les partenaires, qu'ils soient de l'ASR ou d'autres entités, aussi bien dans le cadre des interventions que dans celui de la formation.

L'ordre des priorités du sapeur-pompier pour prévenir les dommages prévoit en premier lieu les personnes, mais porte également une attention particulière aux animaux. 25 d'entre eux ont été pris en charge durant l'année écoulée :



La répartition des interventions est la suivante : 64% la semaine et 36% le week-end, 53% la journée et 47% la nuit.



9.4 Formation

9.4.1 Formations internes

La formation initiale et la formation continue ont pour objectif de permettre aux SPV de disposer des capacités utiles à l'exercice de leur fonction. La formation spécifique aux engagements se déroule dans des conditions aussi réalistes que possible. Afin de diminuer la charge de formation sur le temps libre des sapeurs-pompiers, des instructions dans le cadre des permanences sont accomplies par petits groupes, favorisant ainsi l'apprentissage. 138 actions de formation durant les week-ends ont eu lieu. Elles permettent également la collaboration entre les casernes. Par le biais notamment de présentations de moyens spécifiques et grâce à la collaboration avec les SDIS voisins, les échanges ont parfaitement fonctionné. A titre d'exemple, les sapeurs-pompiers se sont déplacés sur le site de CIMO, à Monthey, afin de s'exercer dans un contexte réaliste.

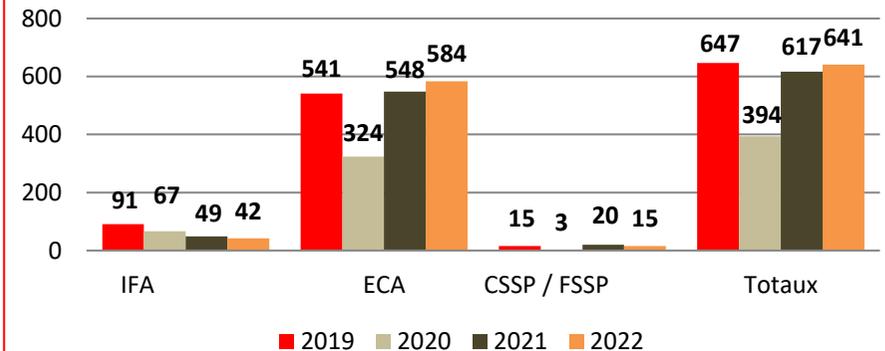


Exercice de secours routier avec les partenaires

9.4.2 Formations cantonales et fédérales

En plus de la formation interne, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. 584 cours de formation ont été validés par l'ECA. Des formations spécifiques sont également effectuées auprès de différents organismes, tels que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ou encore l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal (SO) et Lungern (OW). Le SDIS Riviera compte dans ses rangs 15 instructeurs fédéraux, qui dispensent des formations tant au niveau du canton que des instances fédérales. Relevons encore que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux ou au profit de partenaires sur son secteur. Il met ainsi à disposition ses infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.

COURS SUIVIS AU NIVEAU CANTONAL ET FEDERAL



9.5 Prévention

Après une année 2021 très calme, les grandes manifestations ont pu reprendre et les éléments organisationnels en lien avec les aspects préventifs également. En complément des éléments traditionnels est venue se greffer la traversée de notre secteur par la 109^{ème} édition du Tour de France cycliste. Des conditions favorables ont ainsi été créées, en assurant les prestations de secours habituelles avec le minimum de perturbations pour l'organisateur et les spectateurs. Cela a très certainement contribué favorablement au rayonnement de notre région.

Le responsable de la prévention a collaboré avec les partenaires dans le cadre des infrastructures et aménagements mis en place ponctuellement. Les activités régulières, telles que les rencontres avec les différents maîtres d'ouvrages, afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité, se sont déroulées à satisfaction. Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux et le Passeport Vacances de Vevey et Environs, le SDIS a été présent, comme de coutume. A noter également les nombreuses visites de casernes qui font le bonheur des petits et des grands.